

LES BOULEVERSEMENTS DU RÉGIME D'ACCUMULATION ET LES AJUSTEMENTS DE LA RÉGULATION : LA CROISSANCE FRANÇAISE SANS MYTHES

Par J.F. Vidal, Professeur de sciences économiques à l'Université Paris 11,
ADIS. *(texte rédigé en juillet 2001, remanié en janvier 2002 et en février 2002).*

La période qui s'est ouverte vers 1973 a été caractérisée par l'École de la Régulation dès ses débuts comme une « grande crise ». Ceci signifiait que les tendances dépressives ne pourraient être surmontées que par des transformations profondes des structures et des institutions pour retrouver un nouveau régime d'accumulation cohérent. Il est grand temps, un quart de siècle après, d'aborder de front la question de la fin de cette crise. Les bouleversements profonds qui ont été enregistrés dans les tendances de l'économie française, et les réformes qui ont affecté ses principales institutions relatives au marché du travail, à la politique monétaire et au rôle de l'Etat constituent-ils un nouvel ensemble cohérent, capable d'assurer une croissance relativement régulière, et de limiter les déséquilibres relatifs au marché du travail et au marché des biens et services ?

Pour étudier la logique des transformations de la croissance française et de ses procédures de régulation, nous avons fait un choix méthodologique particulier, qui consiste à lire les évolutions des années 1973-1998 à partir des concepts et des méthodes originels de l'École de la Régulation : accumulation extensive et accumulation intensive, consommation de type fordiste, régulation concurrentielle et régulation monopoliste. De plus, j'ai revu et prolongé jusque vers 1998-1999 la base statistique en 10 branches, élaborée par J. Mazier, M. Baslé et moi-même (1979), qui avait servi à étudier la croissance et les crises économiques sur la période 1896-1980. Ces séries sont reconstruites selon des concepts proches des comptes nationaux de la base 1962. Sont donc utilisés ici à la fois les concepts intermédiaires fondateurs de l'École de la Régulation, et les conventions statistiques de l'époque du fordisme, qui constituaient l'outillage intellectuel utilisé vers 1975, quand la crise du fordisme est apparue, et quand l'École de la Régulation est née.

Ce choix obéit à deux motifs. Le premier est d'assurer la continuité des concepts. En tant qu'approche réaliste, l'École de la Régulation utilise des concepts intermédiaires adaptés aux périodes et aux pays (ou aux régions, ou aux secteurs) étudiés ; le risque d'une telle approche est l'excès de relativisme et l'absence de généralisation. C'est pourquoi nous cherchons ici à appliquer les concepts utilisés pour comprendre les évolutions enregistrées par l'économie française entre 1896 et 1980, aux deux dernières décennies du XXe siècle. Le second motif est que le « nouveau » régime

d'accumulation ne peut être vraiment compris que s'il est analysé conjointement avec « l'ancien », si l'on veut apprécier l'importance des ruptures. De plus, il est important de comprendre comment on est passé de l'« ancien » régime au « nouveau », car le processus de transition, en tant que tel, a joué un rôle déterminant dans les nouvelles formes de régulation. C'est la notion de dépendance du chemin qui nous conduit à reconstituer le chemin suivi à partir de son départ, c'est-à-dire à partir du moment où la crise du fordisme devient ouverte, et avec les concepts en vigueur dans les débuts de cette crise.

Ce choix méthodologique est, il est vrai, conservateur. Il nous a conduit ici à ne pas traiter, sauf quelques allusions, l'internationalisation et le développement des marchés des actions. On se concentre sur les variables macroéconomiques centrales : le rythme d'accumulation du capital, les gains de productivité du travail, la croissance des profits et des salaires, l'évolution de la consommation par grands produits, la contribution des différentes branches à la croissance, les changements dans la politique du crédit, l'évolution des budgets publics, le taux d'inflation, le taux de chômage. L'analyse reste limitée à l'économie française.

Cette méthode conservatrice aboutit cependant à la conclusion que le régime de croissance de l'économie française a été complètement bouleversé par la crise du fordisme. Ces transformations sont étudiées dans la première partie, dans laquelle nous cherchons à montrer que la crise de l'accumulation intensive a abouti au retour de l'accumulation extensive, et que l'épuisement de la norme de consommation du fordisme a entraîné le déclin de l'industrie manufacturière en tant que secteur-moteur, et la montée des services. Dans la seconde partie, nous cherchons à montrer que la régulation monopoliste, en vigueur pendant les Trente glorieuses, a subi un processus contradictoire de transformation. D'une part, elle a été mise en cause par la « dékeynésianisation » des politiques économiques ; mais d'autre part, la montée du poids des budgets publics dans l'économie, et la rigidification du taux d'inflation montrent que certains des mécanismes propres à la régulation monopoliste se sont renforcés pendant la crise. Le nouveau régime d'accumulation extensif est aujourd'hui piloté par une « régulation monopoliste ajustée » à la faiblesse des gains de productivité.

1/ les bouleversements du régime d'accumulation : le retour de l'accumulation extensive

1.1 Dynamiques de la production, du capital et du travail.

Nous commençons par examiner les variables les plus caractéristiques d'un régime d'accumulation ; le rythme de substitution du capital au travail (K/N), la croissance de la productivité du travail (Y/N), et la hausse du salaire réel (w/Pc) ; elles sont données pour l'ensemble des entreprises non financières (SQSEI) dans le tableau 1.1. Pour repérer les trends, abstraction faite des fluctuations, on utilise la méthode dite des « cycles entiers », qui consiste à calculer les taux de croissance moyens entre pics successifs espacés de 6 à 10 ans, en supposant qu'au pic, la production effective est proche de la production potentielle. C'est la convention statistique la plus simple qui permette d'obtenir des taux de croissance tendanciels ; elle est très utilisée en histoire économique, et par exemple, les « Statistiques Historiques de l'Ocde » sont publiées selon cette méthode, en retenant les pics de 1973-1974, 1979-1980, 1989-1990.

tableau 1.1 taux de croissance annuels moyens, par cycles %, 1896-1998, SQSEI

	Y	K	N	w/Pc	Y/N	K/N	Pc/P	Pk/P
1900-1907	1,1	1,7	0,1	2,3	1,1	1,6	-0,9	0,4
1907-1913	2,6	2,4	0,2	-0,3	2,4	2,2	1,7	0,1
1924-1929	2,8	2,2	0,3	0,9	2,5	2,0	2,4	0,1
1929-1937	-0,7	1,8	-1,3	2,3	0,6	3,1	0,8	1,1
1951-1957	4,7	2,6	-0,2	3	4,9	2,8	-0,4	0,2
1957-1964	5,8	4,1	0,2	4,8	5,6	3,9	0,4	0,0
1964-1973	5,6	5,9	0,5	4,6	5,2	5,4	-0,1	-0,7
1973-1979	2,7	4,4	-0,2	3,6	2,9	4,5	0,1	0,8
1979-1989	2,1	2,9	-0,4	1,2	2,4	3,3	0,1	-0,4
1989-1998	1,5	2,4	-0,2	1,0	1,7	2,6	0,5	-0,8
1896-1998	2,4	2,4	0	2,2	2,4	2,4	-0,1	0,1

Y valeur ajoutée en volume des entreprises non financières (SQSEI)

K stock de capital. N emploi. w salaire moyen brut nominal. Pc indice du prix des biens de consommation (définition selon la base 1962). P prix de la valeur ajoutée des entreprises. Pk prix des biens capitaux. Pour les sources, voir l'annexe statistique.

Le tableau 1.1 montre que les années 1989-1998 sont caractérisées par une croissance particulièrement faible du salaire réel et de la productivité du travail, de l'ordre de 1 % à 2 % par an, et modérée de la substitution du capital au travail, d'environ 2,5 % par an. Il est vrai que l'année 1998 n'est pas un pic (elle est retenue parce qu'elle est la dernière pour laquelle toutes les données sont disponibles), et que la prise en compte des années 1999 et 2000 ferait surtout apparaître une croissance plus forte de la valeur ajoutée et de l'emploi, mais non de la productivité du travail et du salaire réel moyen

par tête ; elle ferait apparaître aussi une croissance plus lente du capital par emploi. La croissance de la productivité du travail et du salaire réel observée dans les années 1990, est égale ou inférieure à celle qui a été observée entre 1900 et 1929. Cette dynamique des années 1990 présente un fort contraste avec les 3 cycles fordistes, 1951-1957, 1957-1964 et 1964-1973, caractérisés par une croissance de plus en plus rapide du stock de capital, et de la substitution du capital au travail, et des gains de productivité du travail d'environ 5 % par an. *Le retour à des trends proches de ceux que l'on observait avant 1929 traduit le retour de l'accumulation extensive.* Il a eu une conséquence importante : les reprises observées au cours des années 1990 ont créé nettement plus d'emplois qu'il n'avait été prévu, car les prévisions ont surestimé la croissance des gains de productivité, comme l'indiquent D. Brondel, E. Chaney, V. Destival (1994) et S. Duchêne, G. Forgeot et A. Jacquot (1997). Nous cherchons ici à expliquer les raisons du ralentissement de la substitution du capital au travail et des gains de productivité du travail ; le fort freinage de la croissance des salaires réels sera expliqué dans la seconde partie, à propos des changements de la régulation.

Le ralentissement de la croissance de K/N peut trouver dans le tableau 1.1 une explication assez simple : en effet, en longue période, la croissance de l'emploi N dans les entreprises (SQSEI) a été proche de 0. Le taux de croissance de K/N dépend donc fondamentalement du taux de croissance de K . Ce dernier est égal au taux d'accumulation I/K moins le taux de sortie du capital ancien. Dans les séries de capital construites selon la méthode de l'inventaire permanent (cette méthode est présentée et appliquée à la France par J. Mairesse, 1972), que nous utilisons ici, les lois de sortie du capital ancien sont supposées constantes, et il n'est pas tenu compte du fait que les crises accroissent probablement les taux de sortie. C'est pourquoi le taux de croissance du stock de capital, telle qu'il est enregistré dans les séries statistiques, dépend essentiellement du taux d'accumulation. *Pendant la crise du fordisme, le taux d'accumulation a sensiblement baissé.* Ceci a eu aussi pour effet d'accroître l'âge moyen du capital. D'après J. Accardo, L. Bouscharain, M. Jlassi (1999) le stock de capital (hors bâtiments) avait un âge moyen de 6,5 ans en 1975, et de 8 ans en 1997. Ceci conduit à expliquer le ralentissement de la substitution du capital au travail et le vieillissement du capital, d'abord par la chute des taux de profit, entre 1973 et 1982, puis par le niveau élevé des taux d'intérêt réel, de 1983 à 1995 environ.

Le ralentissement de la croissance de la productivité du travail (Y/N) a été plus important que celui de la substitution du capital au travail (K/N) ; mécaniquement, il s'est donc accompagné d'une baisse de la productivité du

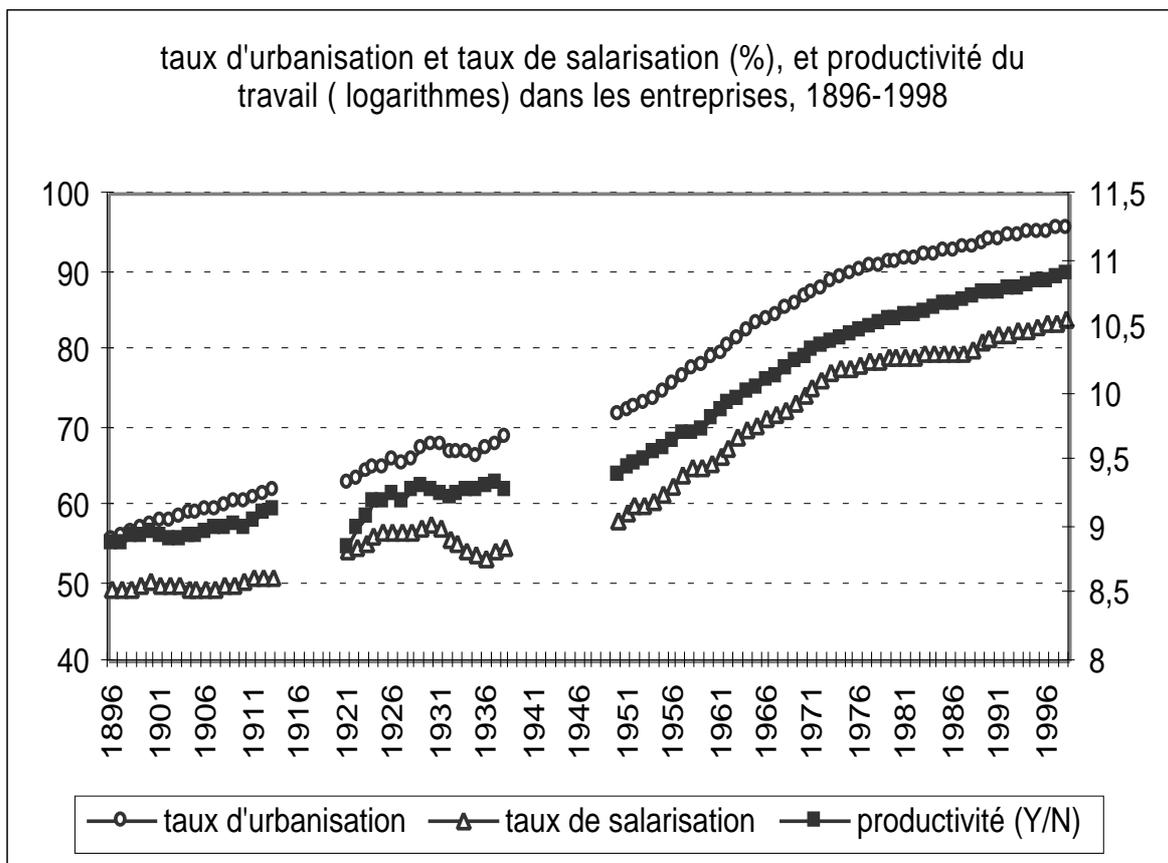
capital (Y/K), que l'on peut calculer à partir des données du tableau 1.1. Il y a donc eu une perte d'efficacité de l'accumulation avec la crise du fordisme, et dans le cas de la France, ce problème n'a pas été surmonté, avec cependant des différences entre secteurs. Ce diagnostic d'une perte d'efficacité du fordisme avait été posé dès les débuts de la crise, notamment par C. Sautter (1974), par M. Aglietta (1976), R. Boyer (1978). Dans le cas de la France, il faut y ajouter que l'absorption de formes d'activités précapitalistes avait procuré des gains de productivité supplémentaires pendant les Trente glorieuses, et que ce mécanisme s'est épuisé de lui-même, car les taux de salarisation et d'urbanisation ont atteint des niveaux élevés, qui ne peuvent pratiquement plus augmenter (voir le graphique 1.1). Mais le ralentissement des gains de productivité du travail s'est poursuivi pendant les années 1980 et 1990. Il est très vraisemblable que d'autres causes se sont additionnées aux effets de l'épuisement du fordisme.

Une hypothèse intéressante est fournie par la théorie néoclassique. Pendant les trente glorieuses, le taux d'intérêt réel a été quasiment nul ou négatif, et le salaire réel a augmenté rapidement ; le coût relatif du capital a baissé, ce qui a favorisé la substitution du capital au travail et les gains de productivité du travail. *Depuis le milieu des années 1980, le taux d'intérêt réel a fortement augmenté, tandis que les salaires étaient fortement freinés ;* de plus les pouvoirs publics, en aidant les emplois non-qualifiés, ont favorisé des formes de travail à faible productivité. La croissance est donc devenue plus économe en capital et plus riche en emplois. Cette explication a été mise en avant sous formes variées par J. Henry, V. Leroux, P.A. Muet (1989), S. Duchêne, G. Forgeot, A. Jacquot (1997), et par J. Pisani-Ferry (2000). Elle a le mérite de tenir compte des changements institutionnels majeurs des années 1980 qui ont fortement modifié les rémunérations du travail et du capital, et sur lesquels nous reviendrons dans la seconde partie. Elle est tout à fait compatible avec l'approche régulationniste : il est plausible que la substitution du capital au travail soit une réponse des entreprises aux hausses de salaires pour préserver ou augmenter leur taux de profit, et qu'elle soit facilitée par un faible taux d'intérêt. Cependant, il est difficile de donner une évaluation quantitative précise de cet effet. D'une part, l'élasticité de la productivité (ou de l'emploi) au salaire réel est très difficile à estimer, et fait l'objet de controverses. D'autre part, le coût du travail est évalué par le salaire dans ces travaux, ce qui est contestable : en effet, indépendamment de la substitution du capital au travail, il existe des sources de productivité passant par l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre, telles que la hausse du niveau de formation, l'accumulation de l'expérience professionnelle, ou l'amélioration de l'organisation du travail. En toute rigueur, ces trends d'amélioration de la qualité du travail devraient être soustraits de la hausse des salaires réels, pour évaluer la hausse du coût du travail

susceptible d'entraîner de la part des entreprises des économies délibérées de main-d'œuvre.

Une explication supplémentaire du ralentissement des gains de productivité peut être tirée de *la loi de Kaldor-Verdoorn*, selon laquelle à moyen terme, indépendamment du cycle de productivité lié aux délais d'ajustement de l'emploi, la croissance de la productivité dépend de celle de la demande. Comme l'explication de type néoclassique, cette explication d'inspiration keynésienne a le mérite de tenir compte d'un fait institutionnel

graphique 1.1, urbanisation, salarisation et productivité du travail, 1896-1998



important : *la mise en œuvre fréquente, pendant la crise du fordisme, de politiques d'austérité macroéconomiques, notamment entre 1977 et 1980, entre 1982 et 1984, et surtout entre 1990 et 1996.* Mais l'estimation du paramètre de Kaldor-Verdoorn liant le taux de croissance de la productivité du travail à celui de la demande, pose de sérieux problèmes, comme l'indiquent R. Boyer et P. Petit (1980). La loi de Kaldor-Verdoorn est une boîte noire qui additionne les rendements d'échelle croissants, les effets d'apprentissage et le progrès technique induit. Pour l'ensemble des branches

qui correspondent aux entreprises non financières, nous avons retrouvé (Vidal, 2001) la valeur habituelle du paramètre de Kaldor-Verdoorn, soit 0,5. Mais il est possible que ce paramètre soit à l'avenir plus faible. D'une part, la tendance à diversifier les produits, pour mieux les adapter aux demandes particulières des consommateurs individuels, a sans doute entraîné un affaiblissement des rendements d'échelle. *D'autre part, les gains d'efficacité liés à l'urbanisation sont largement épuisés.* Au cours du XXe siècle, l'accélération de la croissance macroéconomique entraînait, par le jeu des différences dans les élasticités revenu de la consommation, une baisse de la part de l'agriculture dans l'économie, et par conséquent une hausse des taux d'urbanisation. Celle-ci permettait de réaliser des gains de productivité, à la fois parce qu'il y avait transfert de main-d'œuvre à partir de l'agriculture vers des branches réalisant des niveaux de productivité plus élevés (industries et services), mais aussi parce que le transfert des activités d'une même branche à partir de zones rurales vers des agglomérations moyennes ou grandes permettait de concentrer les entreprises et de réaliser des économies d'échelle : un tel mécanisme a certainement joué dans les commerces. Les effets en retour de la croissance sur l'urbanisation, et de l'urbanisation sur la productivité, sont une composante de la loi de Kaldor-Verdoorn. Dans l'explication traditionnelle désignée sous le nom de méthode Denison, les transferts intersectoriels de main-d'œuvre sont pris en compte, mais non les transferts intrasectoriels entre campagnes et villes, en sorte que les gains d'efficacité liés à l'urbanisation sont sous-estimés et renvoyés dans le résidu indécomposable. Le niveau élevé atteint aujourd'hui par le taux d'urbanisation entraîne un épuisement de cette source de productivité.

L'épuisement du fordisme, qui s'est traduit par le ralentissement des gains de productivité du travail et la baisse de la productivité du capital, n'a donc pas trouvé de véritable remède, notamment parce que les gains de productivité du travail ont continué à s'affaiblir. Cependant, le taux de profit a pu être restauré et stabilisé

1.2 la restauration et la stabilisation de la rentabilité du capital.

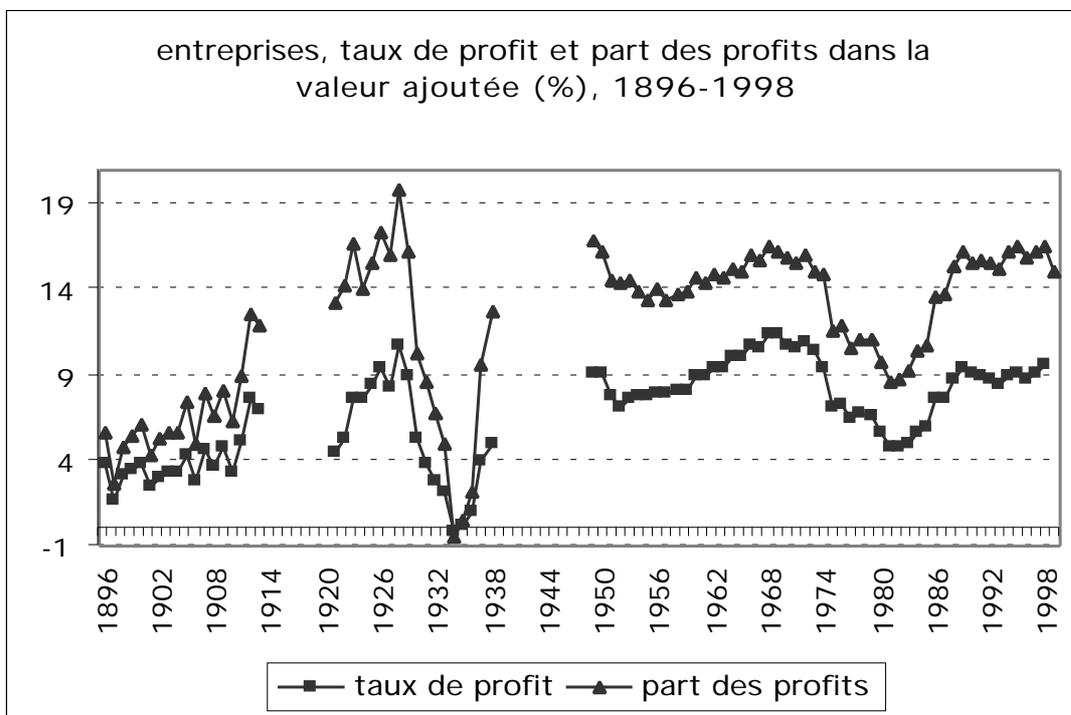
Le tableau 1.1 et le graphique 1.2 permettent de comprendre l'évolution de la rentabilité des entreprises non financières en longue période. On rappelle deux décomposition comptables bien connues. La part des profits dans la valeur ajoutée est le complémentaire à 1 de la part des salaires. Celle-ci peut être expliquée de façon comptable par l'équation :

$W/PY = (Pc/P).(wr/)$ W est la masse salariale nominale égale à $w.N$; Pc est le prix des biens de consommation, P le prix de la valeur ajoutée, wr le

salairé réel (w/P_c), et la productivité du travail (Y/N). Le taux de profit peut être décomposé par la même méthode :

$(A/P_k \cdot K) = (A/PY) \cdot (Y/K) \cdot (P_k/P)$. A est la masse des profits en prix courants, PY la valeur ajoutée en prix courants, K le stock de capital en volume, P_k l'indice de prix des biens capitaux. Le graphique 1.2 donne le taux de profit ($A/K \cdot P_k$) et la part des profits dans la valeur ajoutée (A/PY). Le tableau 1.1 donne P_c/P et P_k/P , et permet facilement de connaître la croissance de Y/K avec ses deux premières colonnes.

graphique 1.2 indicateurs de rentabilité des entreprises, 1896-1998



le profit est ici l'autofinancement des entreprises selon les définitions de la base 1962 : il est la somme de l'épargne brute des sociétés, et du financement de la formation de capital des entreprises individuelles (FFCEI). Sur les problèmes posés par la reconstitution de ces séries, voir l'annexe statistique.

La part des profits et le taux de profit ont suivi en France des fluctuations longues qui traduisent la succession de phases de grandes crises et de croissance. Mais les mécanismes du partage salaires-profits ont connu une rupture considérable avec le passage de la régulation concurrentielle à la régulation monopoliste. Avec la régulation concurrentielle, qui se caractérise entre 1870 et 1938 à la fois par la flexibilité des prix et la viscosité des salaires nominaux, le mécanisme de répartition du revenu national entre

travail et capital est simple. S'il y a inflation, la viscosité des salaires nominaux a pour conséquence que les salaires réels diminuent et que la part des profits augmente ; s'il y a déflation, c'est-à-dire baisse des prix, les profits sont fortement comprimés, car les salaires ne reculent pratiquement pas. En 1896, la rentabilité est très faible, car l'économie française commence à peine à sortir de la longue dépression de la fin du XIXe siècle que nous avons étudiée autre part (voir Vidal , 2000 , 2001), et qui a résulté d'une baisse des prix qui a duré de 1873 à 1896. De 1896 à 1929, le taux de profit suit une tendance ascendante. Celle-ci est fondamentalement liée à l'inflation dans un contexte de régulation concurrentielle : les salaires sont peu ou pas indexés sur les prix. Les hausses de prix, qui s'amorcent en 1896, et s'accroissent dans les années 1920, entament les salaires réels et accroissent les profits. Le processus symétrique joue à plein pendant les années 1930 : la violente déflation entraîne un effondrement des profits.

Après la seconde guerre mondiale, la généralisation de la régulation monopoliste transforme les conditions du partage salaires-profits. Le niveau général des prix ne baisse jamais (en données annuelles) et l'inflation rampante devient l'évolution normale des prix ; les salaires sont fortement indexés sur les prix. Il n'y a plus de déflation véritable ; l'inflation ne réduit pas forcément la part des salaires, si ces derniers sont fortement indexés. Le partage salaires-profits dépend des rythmes respectifs de croissance du salaire réel et de la productivité du travail. Pendant les trente glorieuses, la rentabilité est stabilisée par la régulation monopoliste, qui permet de mettre en concordance hausses rapides du salaire réel et gains de productivité élevés. De plus, la productivité du capital augmente jusque vers 1970-1973. La crise du fordisme qui commence véritablement en France en 1973-1974, ouvre une phase d'instabilité de la rentabilité. De 1973 à 1982, le salaire réel augmente plus vite que la productivité, et les indicateurs de rentabilité se dégradent. De 1982 à 1990, les salaires réels ont été fortement freinés, et le niveau des prix des matières premières a chuté : la rentabilité s'est reconstituée, et elle est revenue à peu près aux niveaux atteints pendant les trente glorieuses. *Depuis 1990, la rentabilité des entreprises s'est à peu près stabilisée.* Dans les séries de la base 1980, la part des profits dans la valeur ajoutée augmente légèrement après 1990, comme l'indiquent G. Cette et S. Mahfour (1996) ; dans les comptes nationaux de la base 1995, la part des profits dans la valeur ajoutée s'est légèrement réduite, comme l'indique E. Malinvaud (2000) ; mais ces mouvements sont de très faible ampleur. La stabilisation de la rentabilité et du partage salaires-profits au cours des années 1990 est un fait stylisé peu contestable. *Derrière le retour à des niveaux de rentabilité proches de ceux des années 1950 et 1960, il y a une transformation profonde du régime d'accumulation, puisque la croissance du salaire réel et de la productivité est devenue très faible.* La stabilisation de la

rentabilité depuis 1990 repose avec plus d'acuité la question de savoir si nous sommes entrés dans un nouveau régime d'accumulation bien régulé.

L'évolution du prix réel des biens de consommation (P_c/P), et du prix réel des biens capitaux (P_k/P) a joué au cours de certains cycles un rôle important. Dans nos séries longues, la consommation des ménages correspond aux définitions des comptes nationaux en base 1962 (elle n'inclut ni les services financiers, ni les services rendus par les administrations ; mais elle inclut le service du logement). Elle est décomposée en 5 produits : les produits de l'agriculture et des industries agro-alimentaires, les produits manufacturés (hors agro-alimentaire), l'énergie, les « autres services » (désignés aussi sous le nom de « services hors logement », ce sont les produits de la branche 9 « transports et télécommunications », et de la branche 10 « services rendus aux entreprises et aux ménages »), le service du logement. L'indice des prix à la consommation P_c divisé par l'indice de prix de la valeur ajoutée des entreprises P est influencé par plusieurs facteurs. Le premier est les termes de l'échange, c'est-à-dire le ratio prix des exportations divisé par le prix des importations, car il y a des importations dans la consommation des ménages, et non des exportations. Les termes de l'échange ont exercé une influence importante sur le prix réel des biens de consommation pendant deux périodes. La première est celle de l'entre-deux-guerres, parce qu'il y a eu de fortes variations du cours du franc, et parce que la déflation mondiale des années 1930 a plus sévèrement touché les prix des matières premières que les prix de produits manufacturés. La seconde est la période 1973-1986 avec les deux chocs et le contre-choc pétroliers. Un second facteur qui a influencé fortement P_c/P est le prix réel du service du logement, qui a très fortement varié au cours du XXe siècle. Ce prix est affecté d'une grande viscosité à court terme, et de plus, les autorités l'ont fréquemment contrôlé ou bloqué. La conséquence en a été que pendant les deux périodes 1914-1924 et 1938-1949, l'inflation a fait massivement baisser le prix réel du service du logement ; le phénomène inverse a eu lieu pendant la déflation des années 1930. Dans les années récentes, depuis 1979, le prix réel du logement a sensiblement augmenté, et ceci explique la plus grande partie de la hausse de P_c/P de 1979 à 1998. La conséquence en est qu'au cours du cycle 1989-1998, le partage salaire-profit s'est à peu près stabilisé avec des gains de salaire réel (1 % par an) inférieurs aux gains de productivité du travail (1,7 % par an, selon nos séries aux prix de 1959), à cause de la hausse de P_c/P .

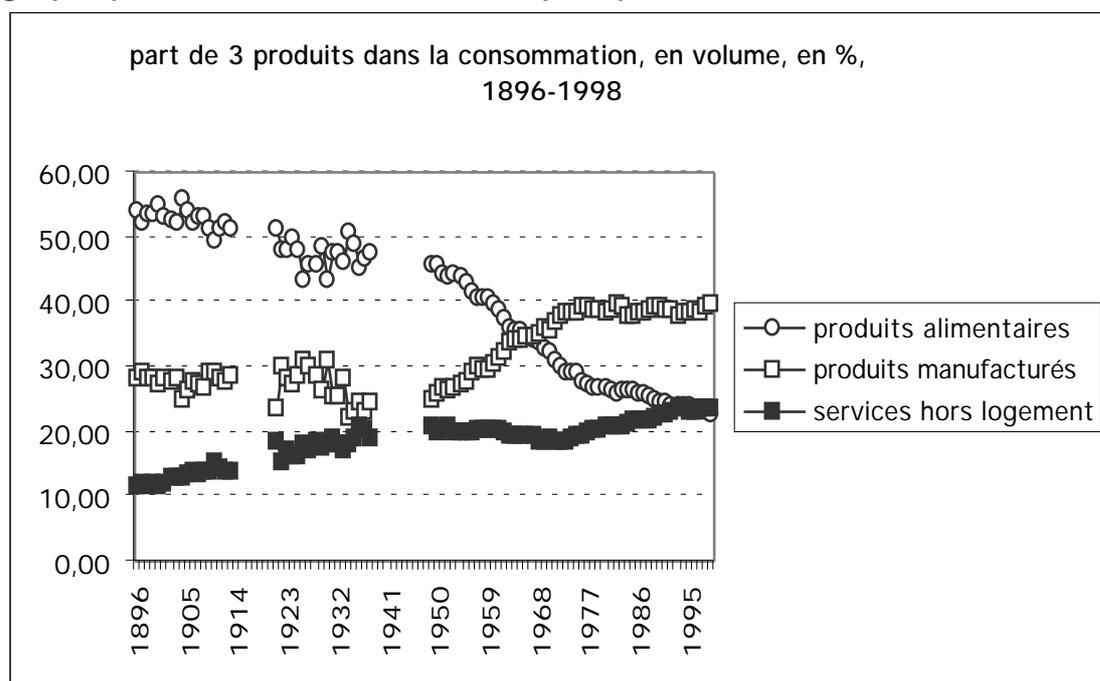
Le prix réel des biens capitaux (P_k/P) a augmenté en longue période, de 1896 à 1960 environ (voir le tableau 1.1) : ceci est lié au fait que le BTP a réalisé des gains de productivité du travail inférieurs à la moyenne des branches, en sorte que le prix réel de la construction a augmenté. En

revanche, le prix réel des biens capitaux diminue nettement depuis 1980. Ce nouveau trend a résulté de l'accroissement rapide de la part des « machines » au détriment des bâtiments dans le stock de capital, et aussi de la baisse rapide des prix des matériels électroniques. *La série de prix des biens capitaux est la seule série macroéconomique française dans laquelle on peut voir l'effet des NTIC* (nouvelles techniques de l'information et de la communication) ; mais elle n'a joué qu'un rôle limité dans la reconstitution de la rentabilité, car la part des NTIC dans le stock de capital reste faible. Le freinage des salaires, et la baisse des prix des matières premières ont joué un rôle plus important dans le relèvement des taux de profit.

1.3/ l'épuisement du fordisme et les transformations de la consommation.

La crise du régime d'accumulation intensive a eu aussi pour cause l'épuisement de la norme de consommation du fordisme, fondée sur les achats de biens de consommation durables par les ménages. Cette interprétation est largement confirmée par les séries longues de consommation dont nous disposons maintenant (voir le graphique 1.3). Ce graphique montre que le début des Trente glorieuses (ici 1949) et leur fin (1973-1974) ont entraîné des transformations profondes dans les trends de la consommation des ménages en volume (aux prix de 1959). *De 1896 à 1938, au moment de la première accumulation extensive, la part de l'alimentation décroît très lentement au profit des « services hors logement »*, et non au profit des produits manufacturés. Cette conclusion est renforcée par l'évolution de la consommation par produits en Allemagne pour lesquelles on dispose de séries annuelles en volume depuis 1850 (qui englobent aussi la consommation non marchande) ; ces données montrent qu'à la fin du XIXe siècle, la consommation de transports et télécommunications, de services de santé, d'éducation, augmentait plus vite en volume que le revenu (voir Vidal, 2000). E. Engel, le Directeur de services statistiques de la Prusse, avait déjà montré que ces services sont des biens supérieurs. Leur hausse rapide a compensé largement avant 1914 la baisse de la part de la consommation de services rendus par les personnels domestiques.

graphique 1.3, consommation par produits en volume, 1896-1998



Entre 1945 et 1974, la baisse de la part des produits alimentaires s'accélère fortement : l'accélération de la croissance macroéconomique amplifie mécaniquement les écarts de croissance entre produits qui ont des élasticité-revenu de la demande élevée, et ceux qui ont des élasticités-revenu de la demande faibles. Mais c'est aux produits manufacturés que cette baisse profite maintenant. Aux prix de 1959, la part des produits manufacturés dans la consommation des ménages avait été en moyenne de 28 % entre 1896 et 1938. Elle atteint 39 % en 1973. La part des « services hors logement » recule légèrement entre 1949 et 1973. *Le fordisme a donc endigué pendant 2 ou 3 décennies la tertiarisation de la consommation. Mais depuis 1974, la part des produits manufacturés stagne, et la part des services a repris sa hausse.* La part du service du logement (non donnée dans le graphique 1.3) a lentement décliné de 1896 à 1955, pour augmenter ensuite. Pendant les Trente glorieuses, le processus d'industrialisation et d'urbanisation et la reprise de la natalité ont bien entendu relancé la construction de logements ; après 1973, la construction de logements a baissé en quantité, mais la qualité s'est accrue ; ceci a contribué à maintenir la part du service du logement, comme l'indiquent N. Herpin et D. Verger (1999, 2000).

La consommation par produit en volume a donc retrouvé pendant la crise du fordisme deux trends qu'elle suivait avant 1929, pendant la première accumulation extensive : la part des produits manufacturés reste stable, et la part des « autres services » augmente. Une première raison est que le prix réel des services avait nettement augmenté pendant la période 1952-1973,

et qu'il a augmenté moins rapidement de 1973 à 1998 (voir le tableau 1.2). À long terme, le prix réel d'un produit varie à peu près comme la productivité relative de la branche, parce que les salaires moyens par branches augmentent selon des taux de croissance proches, et parce que le partage

tableau 1.2 taux de croissance annuels moyens des prix réels des biens et services consommés (Pci/P), %

	1896-1913	1913-29	1929-37	1937-52	1952-73	1973-98
prod. alimentaires	-0,3	0,8	0,3	-0,8	0,0	0,0
énergie	0,1	-0,8	1,1	-1,2	-1,1	1,3
prod. manufacturés	0,8	0,6	0,6	-0,6	-1,3	-0,6
services hors logem.	-0,7	-1,0	2,6	-0,6	1,7	0,4
service du logement	-0,3	-3,7	2,1	-8,7	5,3	0,8

les prix à la consommation sont divisés par le déflateur de la valeur ajoutée des entreprises (SQSEI) ; les autres services regroupent les transports et télécommunications et les services rendus aux entreprises et aux ménages.

salaires-profits ne peut varier que dans un intervalle limité. Pendant la période 1973-1998, l'écart de croissance de la productivité entre les services (branche 10) et la moyenne de branches s'est réduit. Normalement, pendant une période longue, une grande branche, qui regroupe beaucoup d'activités, ne peut pas avoir de croissance négative de sa productivité (sauf circonstances exceptionnelles comme entre 1929 et 1951) ; il s'ensuit qu'un ralentissement des gains de productivité macroéconomiques entraîne une réduction de l'écart de gains de productivité entre la moyenne des branches et celles qui à long terme, font le moins de gains : quand l'accumulation est intensive, le prix réel des services augmente rapidement ; quand l'accumulation est extensive, le prix réel des services augmente plus modérément. De plus, depuis 1973, le prix réel du prix des transports et télécommunications baisse rapidement grâce aux progrès des NTIC. Depuis 1973, le prix réel des « services hors logement » a augmenté moins rapidement qu'entre 1952 et 1973 ; pour les prix de produits manufacturés, l'évolution a été inverse (voir le tableau 1.2)

Une seconde raison de l'avantage pris par les services dans l'évolution de la consommation depuis 1973 est la saturation de la consommation pour deux catégories importantes de produits manufacturés, comme le montrent N. Herpin et D. Verger (1999, 2000) . La première est celle des biens d'équipement du foyer : pour plusieurs de ces produits, le taux d'équipement est proche de 100 %, et de plus, ils ont souffert de la baisse du nombre de logements neufs construits. La seconde catégorie est celle de l'habillement, dont la consommation en volume a baissé, ce qui résulte d'une part du

vieillesse de la population, et d'autre part du déclin des habits comme signe distinctif des catégories sociales.

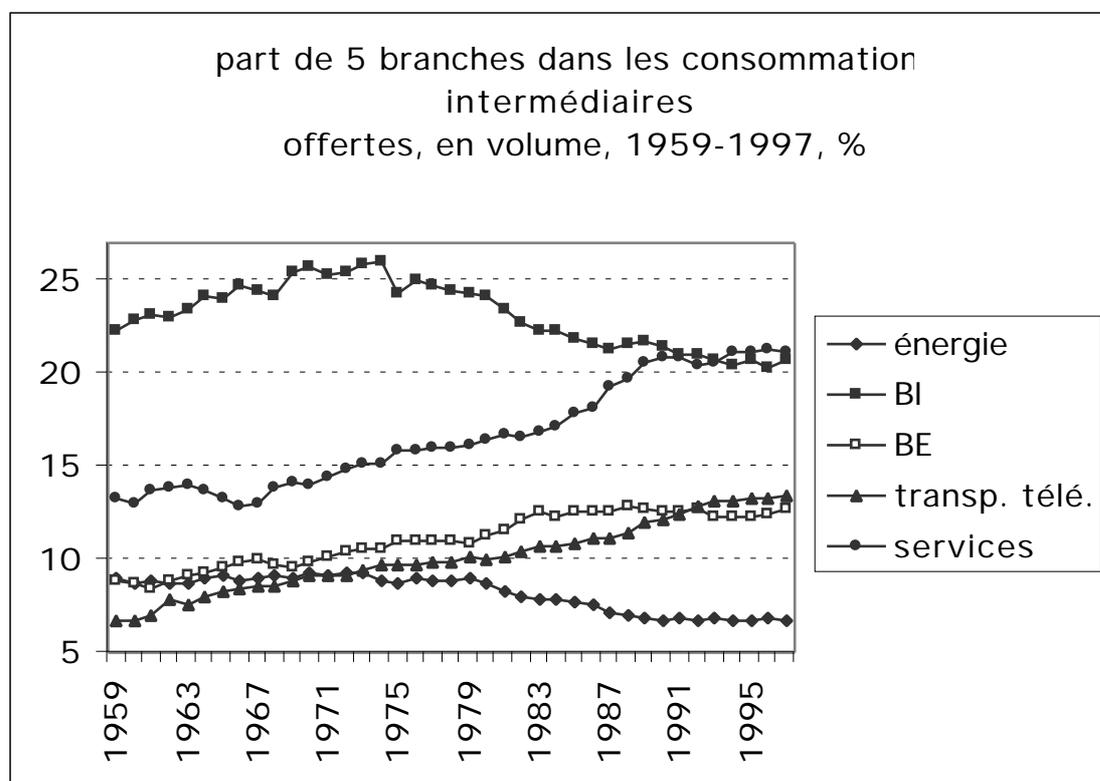
La tertiarisation de la consommation observée depuis 1973 est donc *une conséquence pour ainsi dire mécanique de l'épuisement du fordisme*. Les besoins de santé, de culture et loisirs, et d'éducation, qui sont principalement satisfaits par des services, prennent une part de plus en plus importante de la consommation des ménages, car ce sont des besoins supérieurs. Les conditions particulières des Trente glorieuses ont beaucoup favorisé la consommation de produits manufacturés, stimulée par les gains de productivité liés à l'accumulation intensive, par le développement du crédit à la consommation, et par l'urbanisation. Une fois le fordisme épuisé, la consommation de services a de nouveau augmenté plus vite en volume que celle de produits manufacturés.

1.4 les branches motrices, de l'industrie aux services

La demande sociale des différents produits dépend non seulement de la consommation des ménages, mais aussi des investissements et des consommations intermédiaires. Ces dernières représentent pour certaines branches un débouché très important. La métallurgie a joué aux XIXe et XXe siècles un rôle moteur parce qu'elle a su offrir aux autres branches des produits intermédiaires à des prix réels de plus en plus faibles, d'une qualité croissante, et de plus en plus diversifiés. Malheureusement, nous ne disposons pas de séries longues de consommations intermédiaires remontant à 1896. Nos séries ne commencent qu'en 1959. Nous donnons dans le graphique 1.4 la part, dans le total des produits intermédiaires offerts, de ceux qui sont fournis par les branches énergie (3), biens intermédiaires (4), biens d'équipement (5), transports et télécommunications (9), et services rendus aux entreprises et aux ménages (10) ; ces parts sont donc calculées à partir des lignes des matrices d'input-output. Ces cinq branches sont choisies, parce qu'elles ont joué, ou jouent le rôle de secteur moteur. Ces données sont aux prix de 1970, et proviennent des comptes nationaux de la base 1971 et de la base 1980. Elles illustrent le changement de secteurs-moteurs qui s'est produit pendant la crise. Dans le fordisme, c'est la branche des biens d'équipement pour les ménages et les entreprises (branche 5, BE) qui est le secteur central, car elle est au cœur des mutations des méthodes de production et des modes de vie ; lui est associée la branche des biens intermédiaires (BI, branche 4). Ce rôle clé des BE et BI a été étudié par l'INSEE et la Direction de la Prévision, surtout dans la « Fresque historique du système productif », coordonnée par C. Sautter (1974), et dans « Approches sectorielles de la croissance et de la crise dans les cinq économies dominantes » (1980).

À partir de 1973, la part de l'énergie et des BI dans les consommations intermédiaires offertes en volume a diminué, alors qu'elle augmentait auparavant : cette rupture de trend est principalement due à la variation du prix relatif de l'énergie qui s'est fortement répercutée sur le prix des BI. La part des BE a cessé d'augmenter à partir de 1983 ; à cette date en effet, les changements dans la régulation s'accroissent, ce qui amplifie les transformations du système productif (voir la seconde partie). *En revanche, la part des transports et télécommunications, et des services rendus aux entreprises et aux ménages dans les consommations intermédiaires offertes continuent à s'accroître pendant la crise du fordisme.* Ce sont en effet les deux seules branches qui sont restées motrices. Leur croissance a été tirée fondamentalement par l'approfondissement de la division du travail. Elles ont bénéficié, directement ou indirectement, des NTIC ; mais il faut distinguer entre les transports et télécommunications, dont le prix réel baisse très rapidement depuis 1973, alors qu'il était resté constant entre 1951 et 1973, et les services, dont le prix réel a augmenté depuis 1973, moins vite qu'entre 1951 et 1973. On remarque enfin la forte poussée de la part des services entre 1983 et 1990, qui correspond à l'essor des services rendus aux entreprises. Cette brusque accélération est à rapprocher des transformations

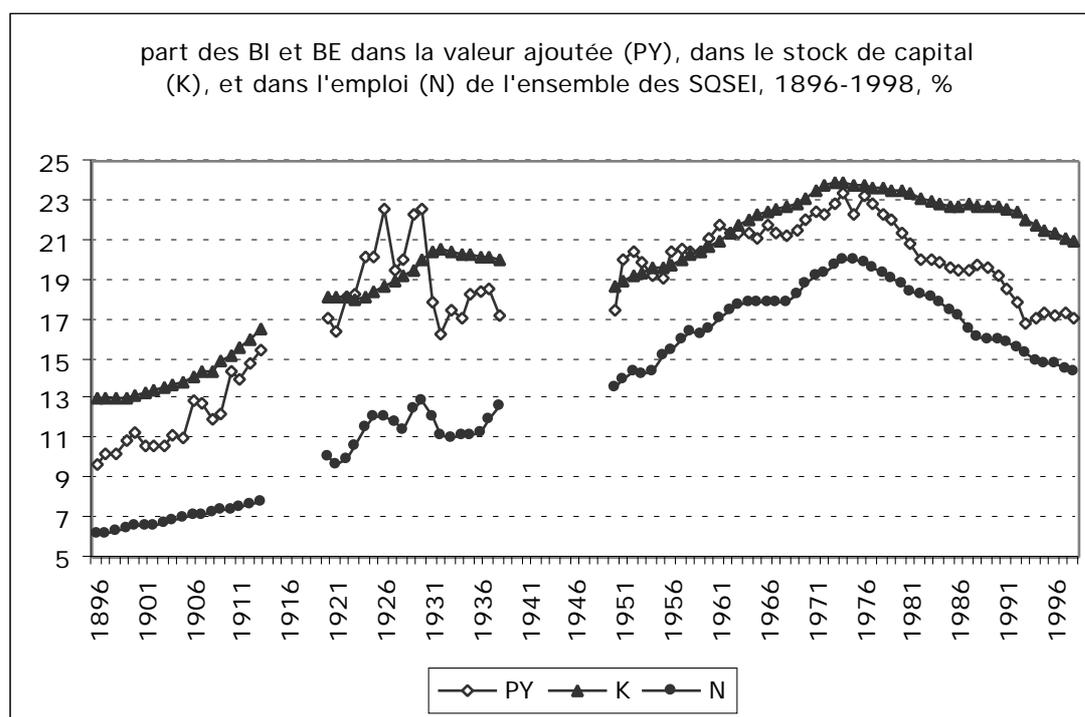
Graphique 1.4 part de 5 branches dans les consommations intermédiaires offertes, en volume, 1959-1997, %



de la régulation : à partir de 1983, le taux d'intérêt réel devient élevé, et le franc n'est pratiquement plus dévalué. Les entreprises sont donc soumises à des contraintes plus strictes. Elles ont donc fait des efforts de rationalisation de leur gestion, ce qui les a conduites non seulement à externaliser des activités utilisant de la main-d'œuvre non qualifiée, mais aussi à faire de plus en plus appel à des conseils et services extérieurs de haute qualité, utilisant une main-d'œuvre très qualifiée (J. Gadrey, 1992).

L'épuisement du fordisme, la longue baisse du taux d'investissement, les transformations de la régulation ont donc entraîné le déclin des deux branches motrices du fordisme, les biens intermédiaires et les biens d'équipement ; au contraire la part des transports et télécommunications et des services s'est accrue de façon massive depuis 1973 (voir les graphiques 1.5 et 1.6 qui donnent les poids de ces deux couples de branches dans la valeur ajoutée en prix courants PY, le stock de capital K et l'emploi N de l'ensemble des entreprises).

graphique 1.5 la part des BE et BI dans l'ensemble des entreprises non financières, 1896-1998



Le graphique 1.5 montre que le poids des BI et BE dans l'ensemble des branches a augmenté de façon tendancielle au cours du XXe siècle, à l'exception des années 1930. En effet, les filières les plus importantes des BI et BE sont la production et la transformation des métaux et la chimie. Ce sont des branches motrices depuis le XIXe siècle ; elles ont largement bénéficié de la grande vague d'innovations des années 1870-1880 ; elles ont

fourni aux autres branches des biens de production de plus en plus efficaces. *Le fordisme a été l'apogée de ces branches, et celle de l'industrialisation, car il a fait bénéficier les BE et par conséquent les BI d'un nouveau débouché pendant les Trente glorieuses : la consommation de masse des ménages.*

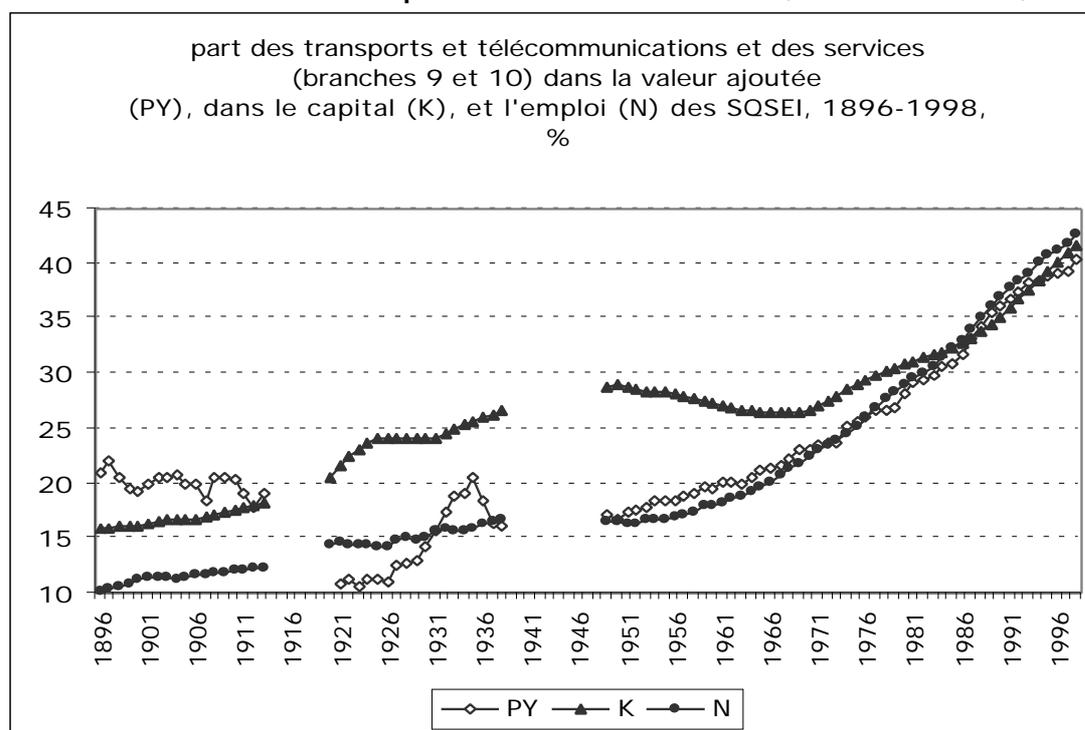
Le poids des BE et BI recule pendant les grandes crises, à cause de la chute des investissements. Mais le recul des années 1973-1993 est très prononcé, bien plus prononcé que celui des années 1930. Les BE et BI souffrent de la stagnation de la part des produits manufacturés dans la consommation des ménages, du recul de la construction de logements, de la baisse du taux d'investissement des entreprises, et aussi de l'aggravation de la concurrence internationale. Ils subissent de plein fouet la dégradation des taux de profit des années 1973-1982, et la stagnation des débouchés : leur part dans l'emploi et dans le stock de capital diminue fortement après 1973.

L'ensemble transports et télécommunications et services a suivi des évolutions pratiquement inverses sur la période 1973-1998, comme le montre le graphique 1.6. L'accroissement de son poids dans l'ensemble des branches commence à des années différentes, selon que l'on raisonne sur la valeur ajoutée, l'emploi ou le capital. La part dans l'emploi augmente depuis toujours, ce qui est dû au fait que la productivité du travail de la branche services rendus aux entreprises et aux ménages est d'un niveau élevé, mais progresse relativement peu. La conséquence en est que le prix relatif de cette branche se relève à long terme, si bien que son poids dans la valeur ajoutée aux prix courants augmente beaucoup plus vite que dans la valeur ajoutée aux prix de 1959 ; cependant, comme le partage de la valeur ajoutée entre volume et prix est difficile à faire pour les services, il est possible que cet écart soit exagéré dans les séries de comptabilité nationale. Il n'en reste pas moins que le poids des services rendus aux ménages et aux entreprises (branche 10) a accru de façon massive sa part dans la valeur ajoutée des entreprises aux prix courants : d'après nos séries, elle était de 8 % avant 1914, de 11 % en 1950, de 24 % en 1973, et de 34 % en 1998. *Depuis 1970, la part des transports et télécommunications et des services a fortement augmenté dans la FBCF et le stock de capital fixe des entreprises.* Il y a eu une forte réallocation du capital en faveur du tertiaire. Ceci est lié au fait que ces deux branches ont bénéficié de l'accroissement de la demande sociale ; de plus, la branche 10 des services est celle dans laquelle la rentabilité est la plus stable (voir plus loin).

Le rôle des services dans la croissance a fait l'objet pendant longtemps de controverses. Dans le régime d'accumulation intensive, reposant sur des gains de productivité élevés, ils ont plutôt freiné la croissance, du fait que leurs gains de productivité tendanciels sont inférieurs à la moyenne des

branches. Ceci a été souvent avancé dans les écrits régulationnistes, notamment ceux de M. Aglietta (1976). Mais le régime d'accumulation et la régulation ont changé. Depuis 1973, les services ont fortement accru leur emploi et leurs investissements, alors que ces deux variables ont subi de fortes pressions récessives à l'échelle macroéconomique. *Les services sont au cœur du cercle vertueux de l'accumulation extensive d'aujourd'hui : les créations d'emplois accroissent le revenu et la consommation des ménages, qui accroissent la production et l'emploi. Le régime d'accumulation extensif d'aujourd'hui est aussi tertiaire.*

graphique 1.6, part des transports et télécommunications et des services dans les entreprises non financières, 1896-1998, %



Le tertiaire est hétérogène, et il y a de fortes différences entre les transports et télécommunications, les commerces, les services rendus aux entreprises et aux ménages, les institutions financières, et les administrations publiques (ces deux dernières catégories sont « hors branche » dans le système de la base 1962, et n'apparaissent pas en tant que telles dans nos séries longues). Cependant, il est possible de dégager quelques caractéristiques communes à la majorité des activités tertiaires, comme l'ont fait J. Gadrey (1992, 1997), P. Petit (1988, 1998), L. Reboud (1997). Ces activités consistent à produire, à transformer, à transmettre des informations : en moyenne, elles ont un contenu élevé en connaissances. Une conséquence majeure en est qu'elles emploient une main-d'œuvre qui a une qualification plus élevée que la moyenne, qui manie le plus souvent des

symboles, qui utilise beaucoup les NTIC. *Avec la tertiarisation, le contenu de la croissance en savoirs s'accroît rapidement.* Une grande partie des produits intermédiaires fournis par les services, sont consommés par les services. Il faut souligner que l'industrialisation, au XIXe et XXe siècles, avait reposé sur la production croissante de produits manufacturés pour l'industrie manufacturière. C'était le « noircissement » des matrices d'input-output sur les lignes relatives aux consommations intermédiaires offertes par les branches industrielles. De ce point de vue, la tertiarisation d'aujourd'hui est similaire à l'industrialisation des périodes précédentes.

Une autre caractéristique importante de la plupart des services, est qu'ils sont coproduits par le producteur et le consommateur. Les services sont donc par nature fortement diversifiés, et ils impliquent souvent une proximité entre le producteur et le consommateur : ils sont souvent échangés sur des marchés locaux. Une conséquence en est qu'ils participent beaucoup moins au commerce international que l'industrie. Dans les matrices d'input-output récentes de l'économie française, le ratio importations/valeur ajoutée en prix courant dépasse largement 50 % pour les branches de l'industrie, et reste inférieur à 15 % pour les branches du tertiaire. La conséquence en est que les prix des services sont peu soumis à la concurrence internationale, et que la concurrence entre entreprises s'y fait plus par la qualité que par les prix.

Les services ont des dynamiques de court terme particulières, qui apparaissent nettement dans nos séries longues par branches. Le tableau 1.2 fournit des indicateurs de l'instabilité conjoncturelle des différentes branches ; pour ne pas l'alourdir, nous ne donnons les résultats que pour la période 1974-1998 ; les résultats pour les périodes antérieures conduisent à des conclusions similaires. *La branche 9 et la branche 10 sont celles qui ont la croissance de la valeur ajoutée en volume la plus stable.* Les services ne sont pas stockables, et en France, une grande partie de la consommation de services rendus aux ménages (santé et culture) est soutenue par les finances publiques. En revanche, la branche 10 n'est pas celle dans laquelle l'emploi fluctue le moins, ce qui signifie que les entreprises de services pratiquent une certaine flexibilité de la main-d'œuvre. *Enfin les services sont la branche dans laquelle le partage salaires-profits est le plus stable.* Ceci apparaît dans nos séries longues, et ce fait est mentionné dans le Rapport du Conseil d'Analyse Economique consacré au partage de la valeur ajoutée (P. Artus et D. Cohen, 1998). Les services ont donc une très bonne maîtrise de leurs marges de profits. Celle-ci a plusieurs causes. Les services consomment relativement peu d'énergie et de matières premières, et ils ont moins subi les répercussions des variations de leurs prix. Ils sont moins exposés à la concurrence internationale et maîtrisent mieux leurs prix de vente. La

flexibilité de la main-d'œuvre féminine leur permet aussi d'ajuster leurs coûts. Ces différentes caractéristiques sont importantes, car avec l'accroissement considérable du poids des services, elles influencent celles du régime d'accumulation, qui repose aujourd'hui sur une croissance riche en emplois qualifiés, et aussi sur des procédures de régulation macroéconomiques, que nous étudions maintenant.

tableau 1.2 Ecart-types des principales variables macro-sectorielles (1974-1998)

branche	n°	gY	gN	gP	part profits*
agriculture	1	5,7	0,8	6,1	12,5
IAA	2	4,4	0,9	4,7	1,6
Energie	3	3,7	1,6	6,5	3,0
biens interméd.	4	4,5	1,9	6,3	5,0
biens équip.	5	3,6	1,6	5,1	4,9
biens consomm.	6	2,5	1,3	4,5	2,5
BTP	7	3,4	2,2	5,6	2,1
commerces	8	2,1	0,9	5,8	2,9
transp. télécom.	9	2,0	0,9	5,0	4,5
services	10	2,0	1,7	4,7	1,5
SQSEI		1,7	1,1	4,3	3,2

g désigne le taux de croissance de la variable. Y valeur ajoutée en volume ; N emploi ; P déflateur de la valeur ajoutée

la part des profits dans la valeur ajoutée (corrigée de la salarisation croissante) n'a pu être évaluée que jusqu'en 1992, parce que l'INSEE a interrompu la publication de salaires par branche dans les comptes nationaux en base 1980

2 les transformations contradictoires de la régulation monopoliste

La crise du fordisme a entraîné des transformations contradictoires de la régulation monopoliste. Celle-ci s'était mise en place entre 1936 et 1950, et elle assurait une forte progression du revenu des ménages et de la demande globale, de façon à absorber une production qui s'accroissait rapidement grâce à l'accumulation intensive. Dans les années 1970, l'épuisement du fordisme s'est traduit par un ralentissement des gains de productivité, alors que la régulation restait la même. *Cette contradiction a entraîné une accélération de l'inflation et la compression des profits des entreprises.* Dans la première partie de cet article, nous avons montré que les gains de

productivité macroéconomiques avaient continué à s'affaiblir au cours des années 1980 et 1990. *La contradiction entre l'accumulation et la régulation a donc été résolue en freinant fortement la croissance des salaires et de la demande globale : c'est la « dékeynésianisation » de la régulation monopoliste.* Mais la régulation est déterminée par des institutions, et elle est liée à un contrat social. Ses transformations dépendent aussi de facteurs politiques, car les institutions sont à l'intersection de l'économie et du politique. En France, les conditions politiques ont été telles que *l'Etat-Providence n'a pas été remis en question ; bien au contraire, son poids dans l'économie s'est accru dans la crise ; c'est l'un des aspects de l'approfondissement de la régulation monopoliste.*

2.1 la « dékeynésianisation » de la régulation monopoliste

Les débuts de la crise du fordisme ont été dominés par la contradiction entre une régulation qui restait très expansive, alors que l'efficacité de l'accumulation diminuait. *Le freinage des salaires et de la demande globale ont surtout été obtenus par les hausses du taux de chômage, et les hausses du taux d'intérêt réel.* Les années 1983 à 1998 sont celles pendant lesquelles le taux de chômage a atteint ses niveaux les plus élevés de tout le XXe siècle ; elles forment aussi la période pendant laquelle le taux d'intérêt réel a été le plus élevé. Ces deux ruptures traduisent des transformations de la régulation salariale d'une part, et de la régulation monétaire d'autre part.

2.1.1 montée du chômage et transformations de la régulation salariale.

Le taux de chômage a dépassé 12 % en 1996, alors qu'il n'avait pas dépassé 2 % entre 1896 et 1913, 5 % entre 1920 et 1938, et 3 % entre 1950 et 1973 (voir le graphique 2.1). Mais les nombreuses transformations de l'économie et de la société françaises au cours du XXe siècle interdisent de penser que cette catégorie statistique a conservé le même sens entre 1896, date du premier recensement dans lequel les chômeurs ont été comptés, et aujourd'hui. Dans la série présentée dans le graphique 2.1, le chômage est évalué selon la définition adoptée en 1954 ; mais une même définition statistique n'a pas le même sens quand elle appartient à des contextes différents. Les changements dans la nature du chômage et de l'emploi peuvent en partie être appréhendés en observant la relation entre le taux de chômage et le taux de croissance de la valeur ajoutée des entreprises (graphique 2.1). Avant 1914, il n'y a pas de relation à court terme entre les fluctuations de l'activité et celles du chômage ; tout au plus observe-t-on une légère baisse tendancielle du taux de chômage de 1905 à 1913, phase

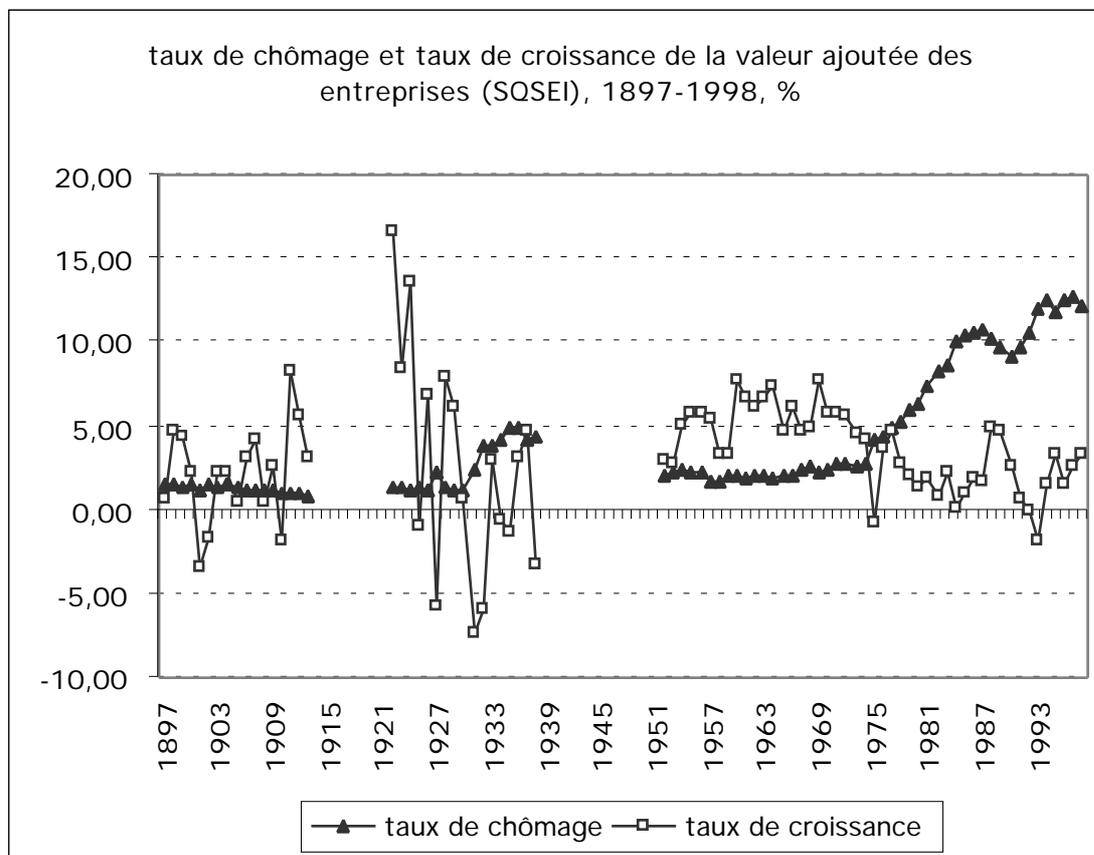
au cours de laquelle la croissance française s'accélère nettement après le « trou d'air » de 1900-1904. L'insensibilité conjoncturelle du chômage signifie que les entreprises pratiquent la rétention de main-d'œuvre, ou que les taux d'activité sont flexibles. Ceci doit être rapproché d'une part de la relative faiblesse du taux de salarisation (voir le graphique 1.1), et d'autre part de la pluri-activité des agriculteurs. Une grande partie de la main-d'œuvre est formée d'entrepreneurs individuels et d'aides familiaux. La relation d'emploi est souvent une relation familiale. Les reculs de l'activité entraînent non des licenciements, mais un partage du travail. D'autre part, il y a en France un très grand nombre de petits propriétaires de terres, qui ont aussi une activité artisanale ou industrielle. Un recul de l'emploi industriel conduit à se recentrer sur l'activité agricole. D'une manière plus générale, l'importance des activités précapitalistes en France, protégées par les gouvernements de la Troisième République, qui ne veulent pas ajouter à l'instabilité politique l'instabilité sociale provoquée par les grandes concentrations ouvrières, limite le développement d'un véritable marché du travail. En France, le concept de chômage commence à émerger tardivement, à partir des années 1890, comme l'indiquent R. Salais, B. Reynaud et N. Baverez (1986).

Entre 1920 et 1938, le chômage réagit aux fluctuations de l'activité ; mais sa hausse reste relativement modérée pendant la crise des années 1930, puisqu'il atteint 4,8 % au creux de la crise, en 1935, ce qui est peu si l'on tient compte du recul très violent de l'activité et de l'effondrement des prix et des profits (voir le graphique 1.2 sur les profits). Il reste encore, dans les années 1930, de nombreuses formes d'activité traditionnelles dans les zones rurales, coexistant avec des zones urbanisées où de grands établissements se sont développés, et où le chômage est nettement plus élevé.

Pendant les Trente glorieuses, se développe la gestion publique du chômage. Une définition plus large du chômage est adoptée en 1954. Avant 1954, un chômeur est une personne qui a perdu un emploi salarié. À partir de 1954, un chômeur est une personne qui n'a pas d'emploi, et en cherche un. Cet élargissement de la définition correspond à un changement des objectifs de la politique économique : on cherche à évaluer l'ensemble de la main-d'œuvre disponible, de façon à maximiser la croissance économique. La politique économique de la Troisième République cherchait un équilibre entre activités modernes et activités précapitalistes ; la Quatrième et la Cinquième Républiques cherchent à moderniser le plus rapidement possible l'économie ; les tensions sociales éventuellement entraînées par la modernisation seront traitées grâce à la croissance rapide des gains de productivité qui fournit des ressources abondantes à l'Etat-Providence. Avec la régulation monopoliste, la

croissance est régulière ; de plus, la flexion des taux d'activité est forte, comme l'indique P. Villa (1995). Le taux de chômage reste faible et peu sensible à la conjoncture pendant les Trente glorieuses.

graphique 2.1 taux de chômage et taux de croissance



la valeur ajoutée des entreprises est corrigée des aléas climatiques en lissant la valeur ajoutée de l'agriculture et des industries agro-alimentaires

Il est clair qu'il y a une rupture dans les dynamiques du chômage à partir de 1974. *Non seulement, il connaît une hausse tendancielle, mais sa relation avec le taux de croissance se renforce.* En témoignent la baisse sensible du taux de chômage avec la reprise de 1987-1989, et sa baisse très forte dans les dernières années de la décennie des années 1990, liée à la reprise de la croissance à partir de 1997. La relation à pente négative entre taux de croissance et taux de chômage se renforce donc nettement au cours des années 1980 et 1990. *La raison principale en est que la croissance est redevenue extensive, et que l'emploi est devenu plus flexible.* Dans l'accumulation intensive combinée avec la régulation monopoliste, les gains de productivité tendanciels sont élevés, et à court terme, l'emploi est relativement rigide ; la conséquence en est que la relation entre le taux de croissance de l'emploi et le taux de croissance de la valeur ajoutée est faible. Avec la crise du fordisme, les gains de productivité tendanciels se sont

nettement affaiblis, comme nous l'avons montré dans la première partie. De plus, la déréglementation partielle du marché du travail, et surtout la montée des différentes formes d'emplois atypiques, ont accru la flexibilité à court terme de l'emploi. Les tests économétriques de fonctions d'emploi réalisés par F. Maurel (1990) et D. Brondel, E. Chaney, V. Destival (1994) montrent que les délais d'ajustement de l'emploi à la production se sont raccourcis, et que cette inflexion a eu lieu au cours des années 1980. En revanche, il est probable que la flexion des taux d'activité est restée assez forte, car elle a été encouragée par les pouvoirs publics. Face à la montée du chômage, l'allongement de la durée des études et l'avancement de l'âge de la retraite ont réduit fortement les taux d'activité aux deux extrémités de la vie active.

Pendant très longtemps, le chômage est resté faible en France ; c'est une variable macroéconomique qui est restée inactive. De 1896 à 1929, c'est le poids important des formes d'activité précapitalistes qui limite le développement d'un véritable marché du travail. De 1950 à 1973, ces formes précapitalistes disparaissent, ce qui alimente les gains de productivité, et les conditions sont remplies pour que se développe un véritable marché du travail. Mais le contrat social du fordisme, qui inclut les conventions keynésiennes, assure une croissance forte et le plein emploi. C'est seulement avec la crise du fordisme, puis l'abandon des politiques économiques keynésiennes, que le chômage devient à la fois très élevé et très sensible aux fluctuations à court terme de l'activité. Avec la crise du fordisme, le taux de chômage devient une variable macroéconomique active.

On admet souvent que le taux de chômage influence le salaire. Les analyses standard admettent des formes variées de la courbe de Phillips, qui relie le taux de croissance du salaire nominal avec le taux de chômage. Une variante alternative est offerte par la relation de Goodwin, qui relie la part des salaires dans le revenu national au taux de chômage (ou plutôt au taux d'emploi), avec la même hypothèse de départ que celle de Phillips : l'amélioration de l'emploi renforce la position des salariés et leur permet d'accroître leurs revenus. Les analyses économétriques de la dynamique des salaires en longue période faites sur la France par R. Boyer (1975), J. Mazier, M. Baslé et moi-même (1993), et P. Villa (1995) portent sur des formulations qui sont plus proches de la formulation de Phillips que sur celle de Goodwin. Ces tests montrent que l'influence des deux principales variables explicatives du salaire, d'une part les prix à la consommation, et d'autre part l'évolution de l'emploi, ont beaucoup varié au cours du temps.

Pour la période antérieure à 1914, ces trois ensembles de travaux montrent que les équations de salaires sont assez peu significatives. D'une part, le salariat et donc le marché du travail sont relativement peu

développés. D'autre part, les salaires nominaux sont très peu sensibles aux prix, car les agents économiques sont habitués à la stabilité à long terme du niveau général des prix, depuis la fin des guerres napoléoniennes.

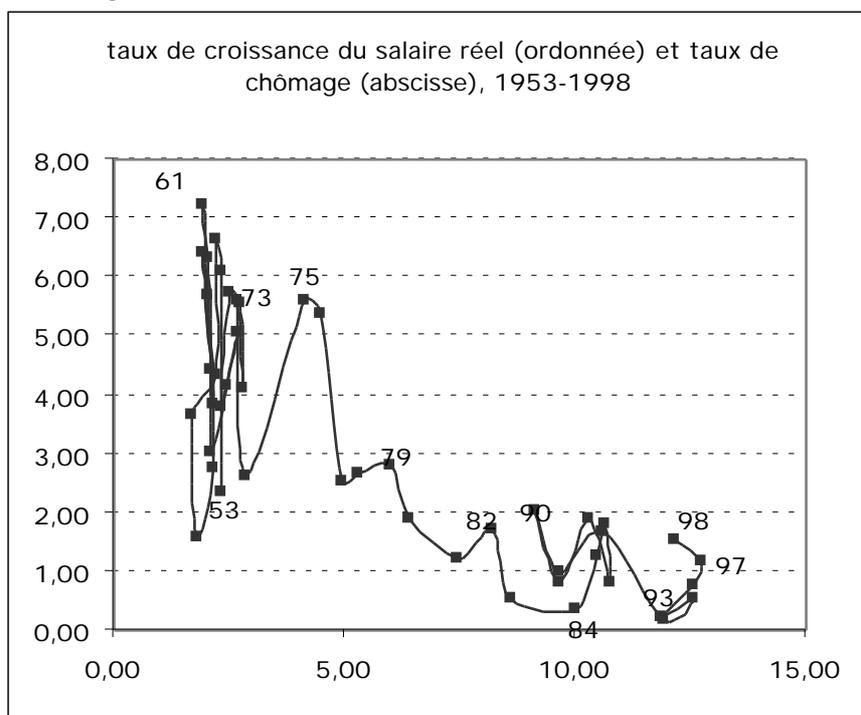
Pour la période 1920-1938, les trois ensembles de travaux montrent que l'indexation des salaires sur les prix se met en place, mais qu'elle reste partielle. Les agents économiques font l'apprentissage d'une forte inflation entre 1914 et 1925, et celui-ci se consolide dans les conventions statistiques : les indices de prix calculés par des instituts privés ou des administrations se multiplient. En revanche, les auteurs aboutissent à des conclusions différentes à propos de l'influence du chômage sur les salaires. Pour P. Villa, elle est significative ; pour R. Boyer, et pour J. Mazier, M. Baslé et moi-même, elle subit une rupture : à partir de 1931-1932, le chômage n'a pratiquement plus d'influence sur le salaire nominal.

Pour la période des Trente glorieuses, les trois ensembles de travaux aboutissent à la même conclusion : il se met en place une régulation monopoliste des salaires, caractérisée par une indexation quasiment totale des salaires sur les prix, et par une influence faible ou nulle du chômage. Malheureusement, ces travaux portent sur des séries qui s'arrêtent vers 1980, et ne peuvent donc pas donner d'indications sur les transformations récentes de la régulation salariale. Pour les années plus récentes, on dispose notamment des équations de salaires et de prix contenues dans les cinq grands modèles économétriques de l'économie française présentés dans *Economie et Prévision* (n°134, 1998/3). L'indexation des salaires sur les prix reste forte à long terme : l'élasticité de long terme est comprise entre 0,89 et 1, la valeur de 1 étant retenue dans 4 modèles sur 5. Au bout d'un an, l'élasticité est comprise entre 0,63 et 1, la valeur de 1 étant la plus fréquente. Il est possible que l'affaiblissement des syndicats et la déréglementation (limitée en France) du marché du travail aient allongé les délais de réaction du salaire aux prix ; mais elles n'ont pas fait disparaître l'indexation. D'autre part, ces modèles retiennent un effet significatif du chômage sur les salaires.

Entre 1983 et 1988, l'inflation a été très fortement ralentie en France. Pendant les Trente glorieuses, l'inflation française était plus forte que celle de la moyenne des pays industrialisés ; elle lui est devenue inférieure depuis 1987, d'après les « Statistiques Historiques de l'OCDE ». Parallèlement, la part des profits a été reconstituée. Il est largement admis que la pression exercée par la montée du chômage sur les salaires a joué un rôle important dans cette évolution. Ce point de vue est défendu notamment par F. Lecointe, V. Przedborski, H. Sterdyniak (1989), par P. Artus et D. Cohen (1998), et R. Boyer (1998). Le graphique 2.2 qui donne, entre 1952 et

1998, le taux de croissance du salaire moyen réel et le taux de chômage est tout à fait illustratif. Il montre que de 1953 à 1973, cette relation est

graphique 2.2, taux de croissance du salaire réel et taux de chômage, 1953-1998



une droite verticale : le salaire réel n'est pas déterminé par le taux de chômage. Mais de 1976 à 1984, il y a une courbe assez nette, à pente négative, qui lie taux de croissance du salaire réel et taux de chômage. Le graphique montre qu'il y a bien en France une relation décroissante entre les salaires réels et le taux de chômage, concave par rapport à l'origine des axes, avec une branche verticale et une branche horizontale. Ceci correspond à une courbe théorique de Phillips augmentée d'une indexation totale des salaires nominaux sur les prix.

Derrière cette conformité de la réalité empirique à la théorie, il y a cependant plusieurs phases historiques. La partie verticale de la courbe, de 1953 à 1973, correspond aux Trente glorieuses. Le plein emploi était assuré, et le taux de chômage n'était pas une variable macroéconomique active. Il y avait de fortes pressions à la hausse des salaires ; *quand les hausses de salaires dépassaient les gains de productivité du travail, les entreprises accéléraient les hausses de prix pour reconstituer leurs profits. Ceci était rendu possible par la régulation monopoliste des prix combinée avec des dévaluations récurrentes du franc.* La concurrence entre entreprises se faisait

plus par l'investissement et par les rendements d'échelle que par les prix ; les hausses de prix étaient rendues possibles, vis-à-vis de la concurrence étrangère, par les dévaluations du franc. Pendant les Trente glorieuses, dans un contexte de plein emploi, ce sont l'inflation et la dévaluation qui servaient à réguler le partage salaires-profits. Si le franc n'avait pas été dévalué, les entreprises auraient sans doute été obligées de comprimer leurs marges de profits pour freiner les hausses de leurs prix et maintenir leur compétitivité vis-à-vis des producteurs étrangers ; la part des profits aurait baissé. Ceci illustre bien l'importance jouée par la politique monétaire, sur laquelle nous revenons un peu plus loin.

Ce type de régulation a disparu avec la crise du fordisme. Dans les années 1970, le ralentissement des gains de productivité, alors que les hausses de salaires réels se poursuivaient, et que le prix réel des matières premières augmentait fortement, a détérioré les profits et déclenché *un ajustement à la Goodwin : la baisse des profits a entraîné une baisse du taux d'investissement et un ralentissement de la croissance, qui a fait monter le chômage*. Ceci, progressivement, a entraîné un freinage des salaires réels, qui a permis la reconstitution de profits.

La relation entre taux de croissance du salaire réel et taux de chômage n'est sans doute pas linéaire : c'est plutôt une courbe selon laquelle, quand *le taux de chômage atteint des niveaux élevés, sa hausse ne freine presque plus les salaires ; ceci correspond à la branche horizontale de la courbe de Phillips*. Le graphique suggère que ce point a été atteint en 1984, avec un taux de chômage de l'ordre de 10 %. De 1985 à 1990, le taux de chômage a baissé, et les hausses de salaires se sont quelque peu amplifiées, sans cependant détériorer les profits, ni créer un différentiel d'inflation positif avec l'étranger. Mais de 1991 à 1997, le taux de chômage a dépassé nettement les 10 %, et le salaire réel est revenu sur la trajectoire très lente des années 1983 et 1984. On peut supposer que cette *branche horizontale* est liée à la résistance croissante des salariés. Si dans l'ensemble de l'économie, le taux de croissance du salaire est proche de 0, ceci signifie que sa croissance est négative dans une partie des entreprises. Mais il est très difficile d'imposer des baisses de pouvoir d'achat ; elles sont parfaitement perçues, car il n'y a plus d'illusion monétaire (voir plus loin), et elles ont un effet psychologique désastreux sur les salariés. La branche horizontale de la courbe de Phillips permet d'expliquer la stabilité du partage salaires-profits entre 1990 et 1998. Au cours des années 1980, la montée du chômage a permis de reconstituer les profits. De 1990 à 1996, le chômage a augmenté, alors que la part des profits dans la valeur ajoutée restait stable. Il y a là un paradoxe qui peut être expliqué sans multiplier les concepts théoriques : l'économie française est passée sur la partie horizontale de la courbe de Phillips, celle où

la hausse du chômage ne freine pratiquement plus les salaires. Les politiques macroéconomiques des années 1990-1995 ont donc détérioré la situation des salariés en faisant monter le chômage, sans pour autant améliorer la situation des entreprises, en sorte que le taux d'investissement a reculé, à cause d'un coût du crédit trop élevé. Nous rejoignons ici, à partir d'une approche néocambridgienne, les critiques fréquentes qui ont été faites à la politique macroéconomique française des années 1990, à partir de la théorie macro-économique standard : on renvoie ici le lecteur à l'analyse très argumentée de J.P. Vesperini (2001)

Avant d'étudier les changements dans la politique du crédit, nous revenons sur les déterminants du partage de la valeur ajoutée des entreprises entre les salaires et les profits (en dehors des périodes de guerres mondiales, qui sont marquées par des conditions exceptionnelles). L'histoire économique quantitative de la France illustre bien le rôle central joué par les profits dans les dynamiques macroéconomiques. Les périodes pendant lesquelles les profits ont été comprimés, à savoir 1873-1895, 1930-1935, 1973-1986, ont été des périodes de difficultés prolongées pendant lesquelles le taux d'investissement a reculé. Comme nous l'avons indiqué plus haut, la part des profits n'est pas déterminée de la même façon en régulation concurrentielle et en régulation monopoliste. De 1870 à 1938, le niveau général des prix est la variable déterminante de la part des profits, à cause de la viscosité du salaire nominal : la déflation fait chuter la rentabilité, l'inflation l'améliore. Après 1950, le salaire nominal est fortement indexé sur les prix à la consommation ; les entreprises répercutent fortement les hausses de coûts dans leurs prix. *L'inflation rampante repose sur la boucle salaires-prix*, mécanisme fondamental souvent négligé dans les théories macro-monétaires, mais bien présent dans les modélisations économétriques de l'économie française. On a vu plus haut que le partage salaires-profits dépend du prix réel des biens de consommation et du ratio salaire réel/productivité ($W/PY = (Pc/P).(wr/)$). Si, au moins à long terme, les hausses de prix sont intégralement répercutées sur le salaire nominal, la courbe de Phillips peut s'exprimer en termes réels $gwr = f(U)$, avec U le taux de chômage, et gwr le taux de croissance du salaire réel. On en déduit qu'il est possible de faire baisser la part des salaires, en faisant monter suffisamment le chômage, en sorte que le salaire réel croisse moins vite que la productivité du travail. Le seuil de chômage à dépasser est égal à $f^{-1} . g$ expression dans laquelle g est le taux de croissance de la productivité. On remarque que cette expression est assez proche de celle du NAIRU, le taux de chômage qui n'accélère pas l'inflation selon la théorie néoclassique.

Cependant, notre analyse reste différente de l'approche néoclassique. Nous pensons que les incertitudes générales de l'économétrie, et les

incertitudes sur la mesure du chômage, rendent très incertaine la mesure des paramètres de la fonction f , qui est essentielle pour mesurer le niveau du NAIRU. Il faut éviter d'affirmer que si tel seuil précis de chômage est franchi, des déséquilibres macro-économiques se créeront. D'autre part et surtout, les auteurs néoclassiques n'insistent pas sur le fait qu'il existe, avec la courbe de Phillips habituelle, deux seuils critiques de chômage. Le premier est effectivement celui qui est associé avec un freinage des salaires suffisant pour stabiliser ou reconstituer les profits : c'est le point commun entre notre analyse et l'approche néoclassique. Le second seuil critique est celui où commence la partie horizontale de la courbe de Phillips : les accroissements du chômage ne freinent plus les hausses de salaires réels, et n'ont donc plus d'effets sur le partage salaires-profits ; faire souffrir les salariés devient inutile. Le repérage d'un tel seuil, souvent ignoré, nous semble important.

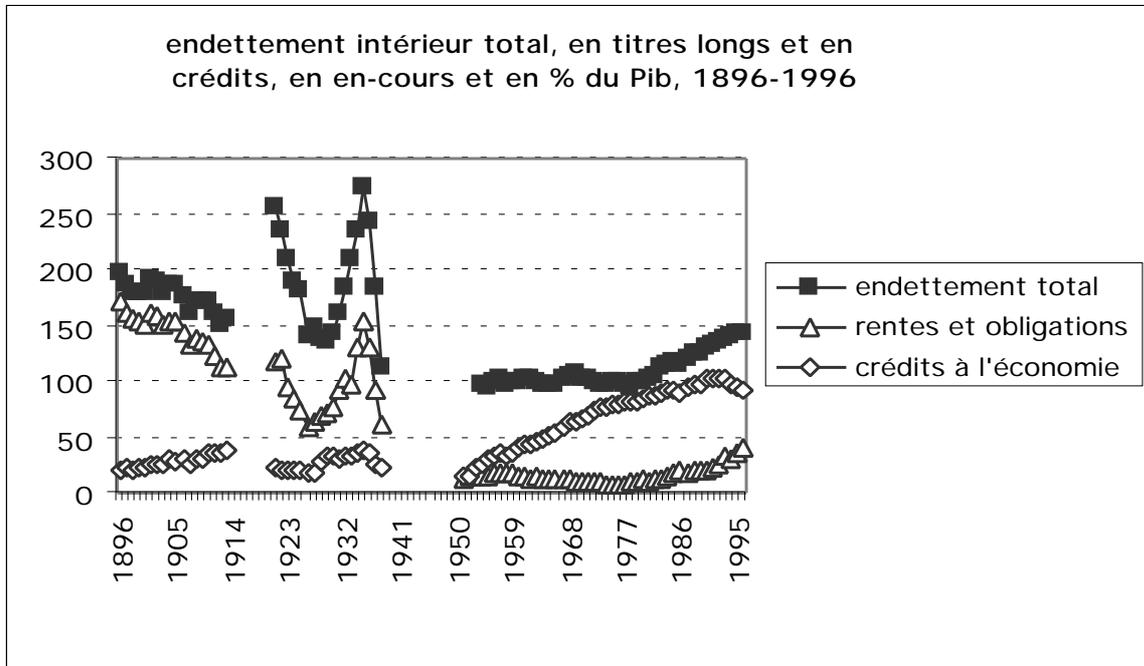
2.2 Mutations du système de crédit et changements de la politique monétaire

La signification de la variable chômage a changé au cours de l'histoire, avec les transformations du système d'emploi et de la régulation. Il en a été de même pour la variable « taux d'intérêt sur le marché monétaire » (TIMM). C'est pourquoi nous reprenons une démarche herméneutique : nous commençons par rappeler les principales transformations qu'a subies le système français de crédit au cours du XXe siècle, ce qui permettra de comprendre comment le taux d'intérêt à court terme est devenu, avec le taux de chômage, l'un des principaux pivots de la régulation d'aujourd'hui. Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de cet article, nous excluons ici de notre analyse le marché des actions, qui était marginal dans le régime d'accumulation fordiste. Mais on étudie le système de crédit, ce qui permet tout de même d'aller au-delà d'une analyse académique de la politique monétaire.

Le système financier français des Trente glorieuses a souvent été qualifié « d'économie d'endettement ». C'est pourquoi nous avons cherché à reconstituer l'endettement total des agents non financiers (administrations, entreprises, ménages hors entreprises individuelles). Nous avons pu rassembler ou reconstituer des séries de crédits des banques et des institutions de crédit non bancaires (ICNB) à l'économie, de crédits au Trésor Public, et des séries d'endettement obligataire (incluant les rentes) des administrations et des entreprises (voir l'annexe statistique). Une part importante de ces données provient des ouvrages de M. Saint Marc (1983) et de J.P. Patat et M. Lutfalla (1986) consacrés à l'histoire quantitative du système monétaire français ; on y trouvera aussi des analyses détaillées de ses transformations. Nous reprenons de façon très résumée ces analyses,

mais en privilégiant une approche par l'endettement. Celui-ci est donné en pourcentage du Pib dans le graphique 2.3.

graphique 2.3 l'endettement au XXe siècle (en % du Pib)



Avant 1914 l'endettement intérieur est élevé. La seule dette de l'Etat représente environ 100 % du Pib. Les défaites de 1815 et de 1870 ont entraîné le versement de réparations, qui ont été financées par emprunts. A long terme, le niveau des prix est resté stable au cours du XIXe siècle : l'inflation n'a donc pas déprécié ces dettes. De plus, comme l'a montré B. Théret (1992), la politique de l'Etat n'est pas de ramener le déficit à zéro ; elle est de reproduire la dette publique, qui est un moyen de placement très prisé des rentiers. La seconde dette en importance après celle de l'Etat est la dette obligataire des compagnies ferroviaires, garantie par l'Etat, ce qui nous rappelle qu'avec les guerres, la construction d'infrastructures a été une cause importante d'endettement au XIXe siècle. L'en-cours de crédits accordés par les intermédiaires financiers est beaucoup moins important que la dette sous forme de titres longs. Le seul intermédiaire financier qui ait des créances importantes est le Crédit Foncier, qui finançait les collectivités locales et les particuliers aisés. La Caisse des dépôts et Consignations (CDC) disposait de ressources importantes, mais elle répugnait à développer des activités de crédit, qui lui paraissaient trop risquées. Elle a plafonné le montant des livrets pour freiner l'expansion des ressources qu'elle collectait : exemple significatif d'un état d'esprit malthusien. La fin du XIXe siècle est caractérisée par un excédent de l'épargne sur les investissements intérieurs. Le crédit bancaire est resté limité avant 1914. Une part importante de la masse monétaire était

composée de billets et de pièces d'or, en sorte que les fuites de monnaie hors des circuits bancaires étaient élevées. De plus, les banques pratiquaient une politique de crédit extrêmement prudente, en se limitant aux avances de court terme.

De 1913 à 1949, les ratios d'endettement évoluent de façon chaotique pour plusieurs raisons. Les événements militaires et diplomatiques ont des incidences massives sur les soldes publics. Le taux d'inflation est particulièrement instable : il atteint +20 % en 1926, -9 % en 1932, +29 % en 1937. De nombreuses sociétés émettrices d'obligations font faillite dans les années 1930. On ne peut pas analyser ces faits dans le détail. On se contente de rappeler les principales ruptures qui ont affecté le système financier de 1914 à 1945. La première est que l'inflation a ramené au début des années 1950 le ratio endettement intérieur/Pib à son niveau le plus faible du XXe siècle, environ 100 %, alors que ce ratio atteignait 200 % en 1896, et 150 % en 1913 et en 1927. La première guerre mondiale et ses séquelles ont entraîné une multiplication du prix du Pib par 4 entre 1913 et 1926, et la seconde une multiplication par 20 entre 1938 et 1950. La seconde rupture est que la politique monétaire a été utilisée dès la première guerre mondiale pour financer l'effort de guerre ; l'idée s'insinue dans les esprits que la politique monétaire n'a pas pour objectif unique la stabilité monétaire. Keynes en tirera la leçon que la politique monétaire ne doit pas avoir pour objectif la parité-or, mais le plein emploi. Cette leçon est appliquée à partir de 1945. La troisième rupture est que l'Etat développe l'interventionnisme économique en créant des ICNB et des banques à statut spécial : en 1919 le Crédit National ; en 1920 la Caisse nationale de Crédit Agricole ; en 1923 le Crédit Hôtelier ; en 1936 la Caisse nationale des marchés de l'Etat. Pendant les années 1930, l'en-cours de crédits des ICNB augmente sensiblement, alors que celui des banques stagne : l'Etat utilise les institutions de crédit publiques et semi-publiques pour faire une politique contracyclique. Cet interventionnisme renoue avec celui du Second Empire (1851-1870), et constitue un changement significatif par rapport aux politiques économiques libérales et malthusiennes des années 1882-1913. L'ensemble de ces trois ruptures contribue beaucoup au passage de la régulation concurrentielle à la régulation monopoliste.

Pendant les Trente glorieuses, le ratio endettement intérieur/Pib reste à des niveaux historiquement faibles. Mais le contenu de l'endettement connaît un changement radical : *l'endettement sous forme de titres longs devient marginal, alors que les crédits distribués à l'économie par les intermédiaires financiers s'accroissent rapidement à long terme, et finissent représenter la quasi-totalité de l'endettement.* Comme la principale contrepartie de ces crédits est constituée de dépôts liquides et quasi-

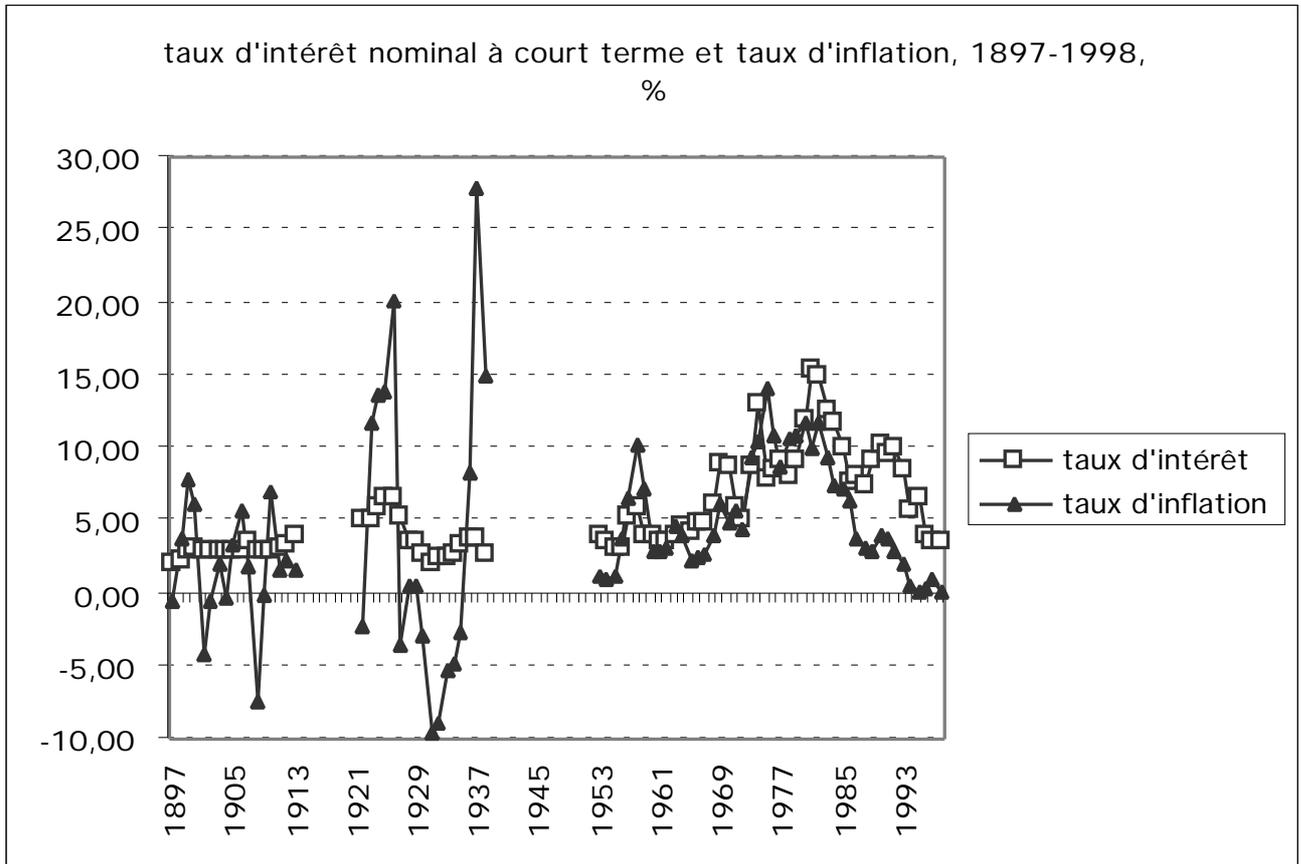
liquides, ceci signifie que le financement de l'économie est de plus en plus monétisé. D'autre part, l'Etat contrôle l'emploi des fonds prêtables par *la sélectivité du crédit*. Celle-ci s'appuie sur les ICNB et les banques à statut légal spécial, c'est-à-dire sur l'hétérogénéité des intermédiaires financiers. La sélectivité du crédit conduisait à pratiquer des taux d'intérêt sur les crédits inférieurs à ceux du marché. Un tel résultat était obtenu par la prise en charge des intérêts par le budget de l'Etat (bonification), par des réglementations qui permettaient à certains ICNB de collecter des ressources peu coûteuses, par la réglementation des taux rémunérant l'épargne liquide et quasi-liquide, par des exemptions fiscales etc. En régime de croisière, environ la moitié des crédits bénéficiait de taux privilégiés. Ils étaient en principe accordés selon les priorités de la croissance à moyen terme définies par les Plans.

En France, la partie financière des Comptes Nationaux a été construite très tôt : le premier Tableau d'Opérations Financières (TOF) a été publié pour l'année 1953. Les prévisions des Plans aboutissaient à des évaluations des capacités et besoins de financement des différents agents. Les TOF permettaient de déterminer si cette configuration était cohérente avec une triple exigence : trouver les « capitaux longs » permettant de financer l'effort d'investissement en équipements productifs, en équipements collectifs et en logements ; respecter la préférence pour la liquidité des ménages ; respecter les ratios habituels des intermédiaires financiers. En général, ces différentes exigences s'avéraient incompatibles, ce qui impliquait des transformations du système de crédit. Comme le montre le graphique 2. 3, la principale a été le poids croissant des intermédiaires financiers dans l'économie. L'Etat a favorisé cette expansion surtout en défiscalisant une grande partie de l'épargne liquide, et en libéralisant les activités des banques. En 30 ans, il y a eu une bancarisation massive des ménages. Bien entendu, cette évolution présentait des risques d'inflation. Mais il est clair que pendant les Trente glorieuses, la première priorité de la politique du crédit a été de fournir suffisamment de capitaux longs pour financer la croissance, et que cet objectif a été atteint en accroissant le « taux de transformation » des dépôts liquides et quasi-liquides en crédits à moyen et long termes.

Ce rappel des principales évolutions qui ont transformé le poids et la nature de l'endettement permet de mieux comprendre les variations du taux d'intérêt sur le marché monétaire (TIMM) que le graphique 2.4 représente avec le taux d'inflation. De 1897 à 1913, le TIMM reste pratiquement constant ; notamment, il ne réagit pas aux variations du taux d'inflation (dans le graphique 2.4, le taux d'inflation est le taux de croissance du déflateur de la valeur ajoutée des entreprises, corrigé des aléas climatiques en lissant les séries relatives à l'agriculture et aux IAA). La rigidité du taux d'intérêt

nominal avant 1914 est surprenante, puisque l'une des règles de l'étalon-or était que la Banque centrale devait faire varier son taux d'intérêt en sens inverse de ses réserves d'or, de façon à assurer un taux de couverture suffisant de la monnaie centrale par les réserves métalliques. Mais la Banque de France possédait des réserves très importantes, bien plus élevées que celles de la Banque d'Angleterre, en sorte qu'elle subissait rarement la contrainte métallique dans sa politique de taux ; elle satisfaisait la demande des industriels et des commerçants, qui souhaitaient un taux d'escompte stable. Cette pratique était propre à la France, car la Banque d'Angleterre, au contraire, faisait très souvent varier son taux. La politique de taux est restée passive en France, et n'a donc pas contribué à la stabilité des prix. Celle-ci a plutôt été assurée par le sous-développement des crédits, et notamment la réticence des banques à financer les investissements par des crédits à moyen et long termes.

graphique 2.4 taux d'intérêt et taux d'inflation, 1897-1998



Entre 1920 et 1938, le taux d'inflation a subi des variations massives. Elles s'expliquent par trois facteurs nouveaux par rapport à l'avant-guerre. Premièrement, les déséquilibres monétaires et financiers consécutifs à la guerre ont rendu les mouvements de capitaux internationaux très craintifs, et

les taux de change surréagissent par rapport aux fondamentaux, ainsi que l'a montré A. Aftalion. Deuxièmement, les salaires commencent à être partiellement indexés sur les prix, en sorte qu'une spirale salaires-prix peut se développer. Troisièmement, il y a de violents conflits sociaux qui peuvent aboutir à de très fortes hausses de coûts salariaux : le salaire horaire augmente d'environ de 35 % en 1920, et de 27 % en 1937. Cependant, on constate encore, entre 1920 et 1938, une certaine rigidité du taux d'intérêt nominal, qui varie seulement entre 5 % et 2,1 %. La Banque de France ne répercute que très partiellement les hausses de prix dans les taux d'intérêt. Elle reste probablement imprégnée par les politiques monétaires d'avant 1914, dont le but premier était en pratique de fournir aux entreprises des crédits à court terme à un coût stable.

Après 1950, on remarque que la corrélation entre le taux d'intérêt nominal et le taux d'inflation est nettement plus forte : le taux d'intérêt est largement indexé sur les hausses de prix. Une première raison en est que le taux d'inflation est beaucoup plus stable, et par conséquent beaucoup plus prévisible. *Avec la régulation monopoliste, le taux d'inflation n'est jamais négatif, et ses variations sont progressives ; avec la viscosité du taux d'inflation, il ne peut plus y avoir d'illusion monétaire.* La Banque Centrale est mieux à même de prévoir l'inflation, et ainsi d'ajuster mieux son taux d'intérêt. Cependant, le taux d'intérêt n'a joué qu'un rôle marginal pendant les Trente glorieuses, car le contrôle du crédit se faisait par des instruments quantitatifs variés : les plafonds de réescompte, des ratios de bilan qui obligeaient les banques à geler des actifs « bancables » (c'est-à-dire mobilisables auprès de la Banque de France), et l'encadrement direct du crédit. S. Guillaumont-Jeanneney (1969,1991) a montré que la politique du crédit était peu efficace pour lutter contre l'inflation. Les mesures restrictives n'intervenaient qu'avec un retard moyen d'un an et demi après l'apparition de pression sur les prix. Le relèvement du taux d'intérêt restait en grand partie symbolique, car beaucoup de crédits étaient accordés à des taux privilégiés, et beaucoup de dépôts étaient rémunérés selon des taux administrés, qui variaient peu. Les méthodes de contrôle quantitatif des refinancements étaient loin de geler l'ensemble des actifs bancables, en sorte que les banques conservaient des marges de monétisation importantes. Bien entendu, derrière cette inefficacité des politiques anti-inflationnistes, il y avait en réalité un choix : assurer une croissance forte par une expansion soutenue du crédit. Les secteurs prioritaires échappaient aux restrictions du crédit. Ce type de politique a été suivi jusqu'aux années 1970.

Les années 1980 constituent un tournant décisif. Le graphique 2.4 montre que le TIMM devient structurellement supérieur au taux d'inflation : le taux d'intérêt réel cesse d'être proche de zéro. Pour déterminer si une

politique de taux d'intérêt est expansive ou restrictive, il faut comparer le taux d'intérêt réel au taux de croissance. Cette règle peut être justifiée par deux théories : la théorie de la croissance optimale, selon laquelle le taux d'intérêt doit être égal au taux de croissance ; la théorie de la soutenabilité de la dette, selon laquelle un taux d'intérêt égal au taux de croissance ne permet pas d'accumuler les déficits primaires, et n'oblige pas non plus à accumuler des excédents primaires. Le tableau 2.1 permet de faire une telle comparaison, en utilisant la valeur ajoutée produite par les entreprises et son prix. On donne pour chaque cycle les moyennes des taux d'intérêt réels annuels et des taux de croissance annuels de la valeur ajoutée.

tableau 2.1 taux d'intérêt et taux de croissance
(moyennes par cycles).

Cycle	TIMM	taux d'inflation	TIMM réel	taux de croissance
1900-1907	3,1	1,6	1,5	1,3
1907-1913	3,3	1,2	2,1	3,4
1924-1929	5,2	7,2	-2,0	4,9
1929-1937	3,0	0,3	2,6	0,3
1952-1957	3,9	2,0	1,9	4,7
1957-1964	4,4	5,1	-0,7	5,9
1964-1973	6,2	4,6	1,5	5,8
1973-1979	9,2	10,4	-1,2	3,1
1979-1989	10,7	7,5	3,2	2,1
1989-1998	7,1	1,7	5,4	1,9

Ce tableau montre nettement qu'au cours des années 1989-1998, le taux d'intérêt réel a été beaucoup plus élevé que ses valeurs habituelles au cours du XXe siècle. De même, l'écart entre le taux d'intérêt réel et le taux de croissance a été plus élevé de 1989 à 1998 que pendant toute autre période. Sur les 10 cycles du tableau 2.1, il y en a 3 pendant lesquels le taux d'intérêt réel a été nettement plus élevé que le taux de croissance : 1929-1937, 1979-1989, et surtout 1989-1998. Comme on l'a déjà indiqué, le taux d'inflation français était devenu inférieur à celui de la moyenne de l'OCDE vers 1987, et la rentabilité des entreprises avait été rétablie vers 1989. La poursuite de politiques monétaires restrictives au delà de ces dates ne se justifiait pas pour des raisons internes à l'économie française. En réalité le maintien de taux d'intérêt réels exceptionnellement élevés de 1990 à 1995 a résulté de la volonté de défendre à tout prix la parité franc-mark. La chute du mur de Berlin et l'unification de l'Allemagne ont entraîné des pressions inflationnistes, qui ont conduit la Bundesbank à relever son taux d'intérêt ; le choix de maintenir une parité fixe entre le franc et le mark a conduit la Banque de France à suivre le mouvement, alors qu'en France, les pressions

inflationnistes étaient bien moindres. Le ralentissement de l'inflation en Allemagne a permis par la suite une détente sur les taux d'intérêt. Celle-ci, combinée avec la remontée du dollar à partir de 1995, a été la première cause de la reprise qui s'est développée en France à partir de 1996-1997. L'amélioration de la conjoncture observée de 1996 à 2000 s'explique assez bien à partir des modèles standard de la macroéconomie : les politiques monétaires restrictives mises en place avec la réunification allemande ont été assouplies, et les politiques budgétaires restrictives mises en place pour respecter les critères de Maastricht ont pu être atténuées après 1996.

Derrière ces variations conjoncturelles, il reste que les politiques monétaires sont devenues structurellement beaucoup moins expansives qu'auparavant. Ce changement s'est opéré au début des années 1980. D'une part, la Banque centrale des Etats-Unis a relevé de façon massive son taux d'intérêt entre 1978 et 1982 ; cette brutale variation a déclenché la crise financière sur les eurocrédits à taux variables obtenus par les pays du Tiers Monde ; ceux-ci ont cherché des liquidités en accroissant l'offre de matières premières, dont les prix ont baissé. C'était un mécanisme de déflation par la dette à la Fisher, qui a contribué à la désinflation dans les pays développés. D'autre part, en France, le choix d'une politique monétaire restrictive a été lié au choix fait en 1983 de stabiliser à tout prix le Franc dans le cadre du Système monétaire européen. Ce choix a permis de freiner l'inflation et de reconstituer les profits ; mais il est devenu contreproductif entre 1990 et 1995.

La hausse structurelle des taux d'intérêt réels n'a été qu'un des changements qui ont affecté le système financier français pendant les années 1980 et 1990. En effet, son fonctionnement a été bouleversé par les nombreuses réformes adoptées entre 1984 et 1990. Ces réformes poursuivaient trois objectifs : améliorer l'efficacité de la politique monétaire pour mieux lutter contre l'inflation ; réduire l'interventionnisme étatique, réputé inefficace ; développer la place financière de Paris face à la concurrence des places financières étrangères. Ces objectifs étaient en rupture avec les politiques du crédit pratiquées pendant les trente glorieuses, qui consistaient à privilégier la croissance, quitte à renoncer à la stabilité des prix. Pour atteindre ces nouveaux objectifs, les deux principaux moyens mis en oeuvre ont été d'une part de réduire très fortement la sélectivité des crédits, et d'autre part de développer les marchés des titres. En 1984, une nouvelle loi bancaire a institué un cadre juridique unique pour les différentes catégories de banques, qui leur permettait de se déspecialiser. Entre 1984 et 1990, la part des investissements des entreprises financée par des prêts aidés est passée de 20,3 % à 5,1% (D. Zerah, 1993). L'encadrement du crédit, qui s'accompagnait de normes différenciées de progression des

crédits, a été supprimé en 1987. Les privilèges dont bénéficiaient certains réseaux pour la collecte des ressources ont été atténués ou supprimés. Les mesures prises pour favoriser les opérations sur titres ont surtout concerné les titres courts et les marchés à terme. En 1985, le marché monétaire a été réformé, et il a été créé plusieurs catégories nouvelles de titres courts. Le but était de décloisonner les différents marchés des capitaux, en donnant la possibilité d'arbitrer entre des titres d'échéances différentes, afin que les variations du TIMM se répercutent sur l'ensemble des financements. *Combinée avec la déréglementation des taux, ceci a eu pour effet de mettre le TIMM et la politique d'open market de la Banque centrale au centre du système financier.* L'expansion très rapide des opérations sur titres a été favorisée non seulement par la création de nouvelles catégories de titres, mais aussi par des mesures fiscales encourageant les ménages à acquérir des titres : loi Monory de 1978 ; création du Compte d'Épargne en Actions en 1983 ; création du Plan d'Épargne Populaire en 1990, et du Plan d'Épargne en actions en 1992 ; baisse du taux de prélèvement forfaitaire sur les revenus d'obligations en 1991, combinée avec un seuil d'exonération élevé des plus-values. L'ensemble de ces mesures a contribué à un renversement de la tendance antérieure à la monétisation des financements : les placements liquides et quasi-liquides ont cessé d'être la principale contrepartie de l'endettement. La titrisation s'est substituée à la monétisation.

Depuis 1983, la politique française du crédit a donc été une combinaison de politique monétaire inspirée par la RFA, et de libéralisation du système financier inspirée du modèle anglo-saxon ; la diminution ou la suppression des crédits à taux privilégié, et l'unification des marchés des capitaux ont renforcé les effets de la hausse des taux d'intérêt réels. Ils ont entraîné à la fois un fort freinage de l'inflation et un fort ralentissement de la croissance. On voudrait insister sur une autre conséquence, peut être moins connue. Le développement des marchés financiers n'a nullement enravé la montée de l'endettement, bien au contraire. La faible croissance a creusé les déficits publics et accru les emprunts des administrations. La croissance des émissions de titres courts a été très forte. De façon paradoxale, le crédit bancaire s'est accru très rapidement jusqu'en 1991, alors que l'expansion du marché des titres était supposée favoriser la finance directe au détriment de l'intermédiation. Mais en réalité, la mise en concurrence des banques entre elles, et des banques avec d'autres catégories d'intermédiaires financiers les a conduites, entre 1986 et 1990, à développer très rapidement leurs crédits pour gagner des parts de marché. La conséquence en est que certaines banque ont accumulé les créances douteuses, et qu'il a fallu que les finances publiques les prennent en charge. Cette conséquence des déréglementations financières a été observée dans de nombreux pays. *On a constaté le retour*

des cycles financiers (M. Aglietta, 2001). Pendant les phases d'expansion, les différentes catégories d'intermédiaires financiers cherchent à développer rapidement leur activité. La hausse du cours des actions incite à emprunter pour spéculer, et accroît la capacité d'emprunter en offrant des titres pour garanties. La phase d'expansion s'accompagne d'une « euphorie spéculative » (cette expression était déjà employée par C. Juglar en 1862) et d'une dégradation des bilans ; la récession s'accompagne d'une contraction du crédit. Ce type de fluctuation affecte surtout les économies où l'endettement est élevé, et où le rôle des marchés financiers est important.

Les changements institutionnels que nous venons de retracer jusqu'ici sous le terme de « dékeynésianisation » de la régulation ont été des facteurs d'accroissement de l'instabilité. La flexibilité de l'emploi, et la sensibilité des salaires au chômage risquent d'entraîner un comportement procyclique de la consommation des ménages. La question a été posée lors de la récession de 1992-1993, pendant laquelle la consommation des ménages a eu un comportement inattendu. Le retour des cycles financiers est aussi de nature à aggraver et à prolonger les récessions, car la dégradation des bilans pendant les phases d'euphorie spéculative risque d'être suivie par de longues et douloureuses phases d'assainissement. Cependant, il ne faut pas conclure que l'économie française serait devenue structurellement plus instable à cause des réformes des années 1980. En effet, certains aspects de la régulation monopolistes se sont renforcés et ont accru leurs effets stabilisateurs au cours des deux dernières décennies.

2.2 l'approfondissement de la régulation monopoliste

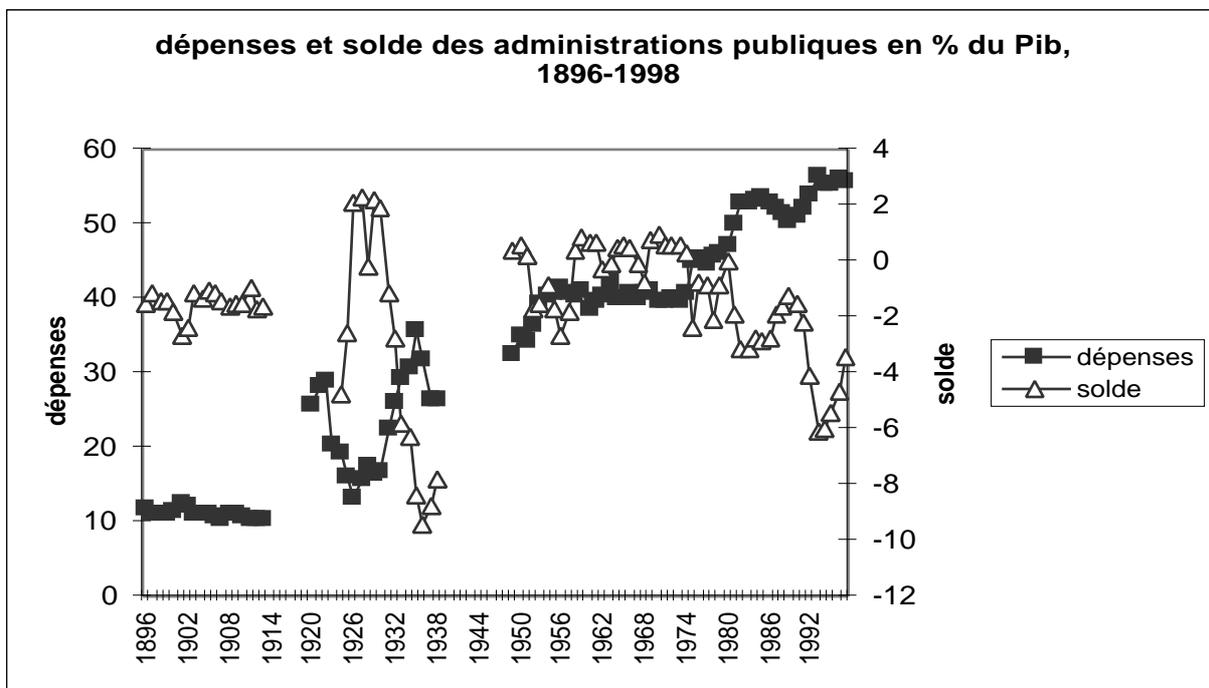
2.2.1 la croissance de l'Etat-Providence

Pendant la crise du fordisme (1973-1996), les finances publiques ont évolué selon deux mécanismes régulateurs qui existaient depuis longtemps ; il n'y a pas eu de réelle mise en cause de la dynamique antérieure des budgets publics. Ces deux mécanismes sont d'une part l'évolution contracyclique des dépenses et des soldes publics, et d'autre part la tendance à l'accroissement de la part des prestations sociales dans le total de dépenses publiques.

Les finances publiques évoluent de façon contracyclique depuis le XIXe siècle ; ceci a été mis en évidence par L. Fontvieille (1976) pour le ratio dépenses publiques / Pib. Avec l'industrialisation, le solde public est devenu sensible aux fluctuations de l'activité économique : selon B. Théret (1992), la relation de court terme entre solde public et croissance devient

significative à partir de la fin du XIXe siècle. Une grande partie des dépenses publiques correspond à des droits à long terme émis par l'Etat ; ce sont notamment les titres longs de la dette publique (il y avait même des emprunts perpétuels au XIXe siècle), l'emploi à vie des fonctionnaires, les retraites et l'assurance-maladie, qui entraînent la rigidité de la croissance des dépenses publiques. En revanche, les recettes fiscales sont flexibles, et dépendent de la conjoncture. Au XIXe siècle, une part importante des recettes fiscales provenait des actifs immobiliers et des impôts indirects qui portaient sur des produits de consommation courante ; cette flexibilité était limitée. Aujourd'hui, elle est en fait plus importante. Le graphique 2.5, qui porte sur l'ensemble des administrations publiques, permet de vérifier

graphique 2.5 dépenses et solde public en % du Pib, 1896-1998



facilement que la dynamique contracyclique des budgets publics a persisté dans les 20 dernières années du XXe siècle. Pendant la crise du fordisme, la part des dépenses publiques dans le Pib a fortement progressé ; cette progression s'est faite par paliers, au moment des plus forts ralentissements conjoncturels, soit en 1974-1975, 1979-1982, et 1990-1993. Pendant la crise du fordisme, le solde public s'est dégradé, essentiellement pendant ces trois ralentissements conjoncturels. Entre 1990 et 1993, le déficit public est passé de 2 % à 6 % du Pib ; c'est l'une des dégradations les plus fortes que l'on ait observées au XXe siècle. Le graphique 2.5 montre que le déficit public a atteint 10 % du Pib en 1937 et 1938 ; mais il a été aggravé par l'obligation pour la France de réarmer. En réalité, le déficit observé en 1993

est le plus élevé que la France ait connu en temps de paix depuis au moins 100 ans.

Le second mécanisme qui oriente les dépenses publiques est lié à la régulation monopoliste : c'est la tendance à l'accroissement de la part des dépenses sociales dans les dépenses publiques. Jusqu'en 1929, les prestations sociales étaient presque inexistantes. À partir de 1930, et surtout depuis 1945, leur poids a constamment augmenté ; les dépenses publiques sont de plus en plus des salaires indirects. L'Etat participe ainsi fortement à la transformation du rapport salarial selon la dynamique du fordisme. Il est clair que ce processus s'est poursuivi dans la crise du fordisme, puisque l'accroissement du poids des dépenses publiques dans le Pib s'explique surtout par l'accroissement du poids des dépenses sociales, comme l'indique le tableau 2.2.

Tableau 2.2 dépenses publiques en % du Pib					
	1973	1978	1985	1989	1996
dépenses totales	39,8	45,7	53,6	49,6	55,3
dépenses de production	15,2	17,5	19,4	17,6	18,9
subventions	2,7	2,9	3,3	2,7	3,2
intérêts versés	0,8	1,3	2,9	2,7	4,0
prestations sociales	15,1	18,5	22,1	20,8	23,2
autres dépenses	6,0	5,5	5,9	5,9	6,1

source : comptes nationaux de la base 1980

Pendant toute la durée de la crise du fordisme, de 1973 à 1996, le poids des dépenses publiques totales dans le Pib s'est accru de 15,5 points. L'accroissement du poids des prestations sociales a été de 8,1 points, l'accroissement des dépenses de consommations intermédiaires et de salaires qui permettent de produire les services collectifs a été de 3,7 points, et l'accroissement des intérêts versés de 3,2 points. Ce sont donc bien les dépenses de « cohésion sociale » qui ont le plus augmenté, bien plus que les intérêts versés aux porteurs d'actifs financiers. Il est clair que le but premier de l'accroissement des dépenses publiques a été de maintenir le contrat social instauré avec le fordisme, incluant l'accès à la santé, les retraites par répartition, et les soutiens aux chômeurs. On remarque que de 1985 à 1989, le poids total des dépenses publiques dans le Pib a reculé. Ceci résulte d'une part de la reprise qui a suivi le contrechoc pétrolier de 1985-1986, mais aussi du choix de l'orthodoxie financière fait avec celui de stabiliser le franc par

rapport au mark à partir de 1983. Mais la récession de 1992-1993 a entraîné une nouvelle poussée du poids des dépenses publiques dans l'économie.

Les dépenses de redistribution ont eu une conséquence très importante en France : elles ont limité pendant la crise la montée des inégalités. Les écarts de revenus entre ménages ont fait l'objet de plusieurs études récentes qui mériteraient une discussion approfondie : ce sont surtout le livre de T. Piketty (2001) sur les hauts revenus en France au XXe siècle, un rapport au Conseil d'Analyse Économique (n° 33, 2001), rédigé par T. Atkinson, M. Glaude, L. Olier d'une part, et une contribution de P. Breuil-Grenier (2000) au « Portrait social de la France ». Leur conclusion la plus surprenante est qu'après redistribution, les inégalités de revenu n'étaient pas plus importantes en 1996 qu'en 1970. Sur l'ensemble de la crise du fordisme, les inégalités ne se seraient pas accrues en France. De façon plus précise, il apparaît qu'avant redistribution, les écarts de revenu se sont réduits jusqu'au début des années 1980, surtout grâce à des revalorisations du SMIC plus fortes que celles du salaire moyen ; mais entre 1990 et 1996, la forte montée du chômage, et le rationnement de l'emploi sous la forme du travail à temps partiel contraint, ont réduit le pouvoir d'achat des ménages du premier décile (les 10 % les plus pauvres) et accru les inégalités. D'autre part, le système socio-fiscal français est devenu de plus en plus redistributif, surtout grâce au dé plafonnement des cotisations sociales, à l'extension des allocations de logement soumises à condition de ressources, et à la création de l'aide au parent isolé et du RMI. La résultante de l'ensemble de ces évolutions est qu'après redistribution, les inégalités de revenus se sont réduites jusque vers 1990, et qu'elles se sont quelque peu creusées de 1990 à 1996. Il n'y a donc pas eu de creusement massif des inégalités en France pendant la crise, contrairement à ce qui s'est passé au Royaume-Uni et aux États-Unis. Le système socio-fiscal français a contribué à préserver en partie le contrat social des Trente glorieuses.

Pour les dépenses publiques de production de services collectifs par fonctions (salaires et consommation intermédiaires, les séries longues restent malheureusement incomplètes ; les travaux très stimulants de R. Delorme et C. André et de L. Fontvieille n'incluent pas les dépenses des communes. L'INSEE a publié seulement à partir de 1975 des séries relatives à l'ensemble des administrations, mais avec une rupture en 1983, quand les hôpitaux ont été inclus dans les administrations. De 1975 à 1983, le poids total de ces dépenses dans le Pib a augmenté, ainsi que le poids de chacune des fonctions ; c'est le poids de la fonction « éducation » qui a le plus augmenté. En revanche, de 1983 à 1996, les poids des dépenses de production de services collectifs dans le Pib a légèrement reculé, et il y a eu un redéploiement des dépenses, avec une baisse sensible des dépenses

militaires et des dépenses d'intervention économique. Se sont nettement accrues les dépenses d'équipements collectifs, de culture et de loisirs, et de santé.

La poursuite des tendances antérieures en matière de finances publiques s'explique en partie par les caractéristiques du nouveau régime d'accumulation, dans lequel la demande de services de santé, d'éducation, de loisirs et de culture joue un rôle moteur. En France, ces dépenses sont en grande partie socialisées, y compris les dépenses de loisirs et de culture. Les trends poussent donc à l'accroissement du poids des dépenses publiques ; cette tendance a été renforcée par la crise, vu le rôle traditionnellement contracyclique des dépenses publiques. En revanche, les transformations de la régulation pesaient en faveur d'une forte réduction des dépenses publiques, pour freiner la demande globale, et réduire les coûts salariaux. De plus, la remise en cause des régulations keynésiennes s'est faite dans un contexte favorable aux idées libérales. En France, elles n'ont cependant pas abouti à une remise en cause réelle de l'Etat-Providence. En effet, comme l'ont montré R. Delorme et C. André (1983), les interventions de l'Etat s'inscrivent dans des « *compromis institutionnalisés* » marqués par de fortes spécificités nationales. Le compromis mis en place à la fin de la seconde guerre mondiale et associé à la régulation monopoliste a été remis en cause par la montée du chômage ; il a été déplacé en faveur des entreprises et au détriment des salariés. *L'accroissement des dépenses publiques pendant la crise du fordisme a eu en grande partie pour but de compenser les effets négatifs de la « dékeynésianisation » de la régulation ; il s'agit bien d'une forme de compromis.* Les compensations (partielles) de la perte du droit à l'emploi ont été les prestations liées au chômage et à la pauvreté, l'abaissement de l'âge de la retraite accompagné de la revalorisation des retraites, l'élargissement considérable de l'accès à l'enseignement supérieur, la baisse de la durée légale du travail.

La remise en cause de la régulation monopoliste s'est donc accompagnée de son approfondissement. Ceci résulte du fait que la logique économique d'une part, et la logique politique d'autre part, ont « travaillé » la régulation existante dans des sens opposés. La logique économique de reconstitution des profits et de lutte contre l'inflation par les coûts a conduit à remettre en cause la régulation monopoliste qui assurait un développement rapide de la consommation de masse. Mais la régulation économique des salaires, des prix et des profits par le chômage de masse a entraîné de nombreux problèmes sociaux, avec l'exclusion d'une part significative de la main-d'œuvre. Entre 1930 et 1935, les politiques de maintien de la parité-or avaient aggravé la déflation en France, et elles avaient explosé en 1936. En revanche, dans les années 1980 et 1990, la montée du chômage et la

répétition de politiques économiques restrictives prolongées à l'excès n'ont pas buté sur un tel obstacle. Cette situation a fait l'objet d'une régulation politique relativement efficace. En France, la régulation politique de la régulation économique de crise a surtout été assurée par l'accroissement des dépenses sociales, c'est-à-dire par l'approfondissement de l'interventionnisme social propre au fordisme. Ceci illustre que la logique économique et la logique politique sont à la fois contradictoires et complémentaires, comme l'a montré B. Théret (1992).

Il y a eu un autre aspect important de l'approfondissement récent de la régulation monopoliste : *c'est l'intervention croissante des autorités dans les crises financières nationales ou internationales*. Avant 1930, ces interventions étaient limitées par le lien entre la monnaie et l'or : la Banque centrale ne pouvait pas créer un montant illimité de monnaie pour assurer la liquidité des marchés et éviter les faillites en chaîne. Pendant les Trente glorieuses, les interventions des prêteurs en dernier ressort sont restées limitées, car les réglementations du système financier inhibaient les tendances à l'euphorie spéculative, tandis que la vigueur de la croissance et l'inflation permettaient d'assainir les bilans sans pleurs. Mais depuis les années 1980, la déréglementation des systèmes financiers et le freinage de l'inflation ont entraîné ou favorisé la multiplication des crises financières dans de nombreux pays. Le principal soin des autorités a été d'éviter que ces crises financières ne se transforment en profonde dépression de l'économie réelle ; elles y sont parvenues jusqu'ici aux Etats-Unis et en Europe de l'ouest. Les interventions des prêteurs en dernier ressort se font généralement en deux temps. Dans une première phase, les Banques centrales et les Institutions monétaires internationales accroissent massivement leurs prêts à court terme pour éviter les faillites en chaîne ; dans un deuxième temps, les créances douteuses des intermédiaires financiers, si elles sont importantes, sont prises en charge par les finances publiques.

2.2.2 la rigidification du taux d'inflation.

L'analyse de l'inflation a joué un rôle important dans l'émergence de la Théorie de la Régulation, puisque les concepts de régulation concurrentielle et de régulation monopoliste ont été mis au point dans le rapport du CEPREMAP sur l'inflation (1978) rédigé par J.P. Bénassy, R. Boyer, R.M. Gelpi, A. Lipietz, J. Mistral, J. Munoz, C. Ominami. Au cours du XXe siècle, la dynamique de l'inflation en France a en effet subi de profondes transformations (voir le graphique 2.4). Avant 1914, les récessions conjoncturelles s'accompagnaient de baisses du niveau général des prix. Ceci n'était pas lié aux salaires nominaux, qui étaient déjà affectés d'une grande viscosité à la baisse (voir

plus haut). Elle était liée à la flexibilité des prix des matières premières et des profits. Dans la régulation concurrentielle, les entreprises étaient obligées d'abaisser leurs taux de marge quand l'activité reculait. D'une part la concurrence par les prix restait forte. D'autre part, les récessions entraînaient fréquemment des faillites en chaîne, du fait notamment que le système bancaire jouait peu le rôle de prêteur en dernier ressort. La crainte de la faillite entraînait la ruée vers la liquidité : on vendait à tout prix pour accroître sa liquidité, de façon à rester solvable ; ce brusque accroissement de l'offre de marchandises entraînait l'effondrement des prix. Ces mécanismes de régulation concurrentielle se sont amplifiés pendant la crise de 1929, et ils ont abouti à une violente déflation : la fragilisation des systèmes bancaires et financiers, consécutive à la première guerre mondiale, combinée avec le retour à l'étalon-or, a eu pour conséquence que les violents mouvements de capitaux internationaux, les conversions massives de dépôts bancaires en billets ou en monnaies métalliques ont eu des effets destructeurs sur la monnaie et le crédit.

Avec la mise en place de la régulation monopoliste au début des « Trente glorieuses » *la déflation a disparu, et l'inflation rampante s'est développée*. La stabilité de l'emploi, le développement des dépenses publiques, la croissance rapide du crédit grâce à la rupture avec l'or, et grâce à la bancarisation des ménages, ont atténué les reculs conjoncturels de la demande et entretenu sa progression à long terme. Depuis 1983, avec la « dékeynésianisation » de la régulation, l'inflation a été fortement freinée. Mais il ne faut pas en déduire que l'on est revenu aux mécanismes conjoncturels d'avant 1933. Les prix n'ont pas retrouvé la flexibilité à la baisse qu'ils avaient dans la régulation concurrentielle, malgré les apparences. Rappelons que depuis quelques années, les prix des produits alimentaires ne sont plus désaisonnalisés, en sorte que l'indice des prix à la consommation peut enregistrer des variations mensuelles négatives. Mais les taux de croissance annuels sont restés positifs. L'inflation est plus faible aujourd'hui que pendant les trente glorieuses, mais elle reste le régime normal d'évolution du niveau générale des prix ; de plus, le taux d'inflation est de plus en plus rigide. L'inflation rampante reste la règle. En réalité, *l'instabilité des variables macroéconomiques est restée limitée dans les années récentes*, comme l'indique le tableau 2.3, qui donne des indicateurs d'instabilité des principales variables macroéconomiques au cours des cycles successifs. Le cycle 1989-1998 est le plus stable pour l'inflation, pour les prix à l'importation, pour les profits. En revanche, c'est pendant les Trente glorieuses que la croissance du Pib et de l'investissement ont été les plus stables.

Tableau 2.3 Ecart-types des principales variables macroéconomiques, par cycle, 1900-1998

Cycles	gP	gCSU	gPm	A/PY	gY	gRDB	gC	gl	gX
1900-07	2,9	3,8	12,9	1,2	3,5	3,2	3,7	5,4	5,4
1907-13	4,2	2,7	12,8	2,5	4,8	5,5	6,5	3,8	4,0
1924-29	9,3	7,1	16	1,9	6,7	5,4	4,0	17,8	5,5
1929-37	12,5	5,9	23,4	5,4	4,8	5,8	3,0	12,9	10,4
1952-57	5,3	4,4	4,8	0,5	1,5	2,0	1,2	8,4	6,2
1957-64	2,9	2,4	3,1	0,7	2,0	2,9	2,4	3,0	5,6
1964-73	2,2	1,4	3,8	0,5	0,9	1,1	0,9	3,0	3,7
1973-79	1,5	1,6	14,4	1,9	1,8	1,9	1,4	6,0	4,7
1979-89	3,2	1,4	8,5	2,7	1,5	1,8	1,2	4,9	3,8
1989-98	1,4	1,7	2,8	0,4	2,0	1,2	1,4	5,2	3,4

g désigne le taux de croissance de la variable.

Les variables sont : P prix de la valeur ajoutée des entreprises (SQSEI) ; CSU coût salarial unitaire ; Pm prix des importations en francs ; A/PY part des profits disponibles dans la valeur ajoutée ; Y valeur ajoutée en volume des entreprises ; RDB/Pc revenu disponible brut réel de l'ensemble des ménages ; C consommation des ménages en volume ; I investissements des entreprises en volume ; X exportations en volume.

La rigidification du taux d'inflation est en partie imputable à la montée des services dans la valeur ajoutée aux prix. Comme nous l'avons indiqué plus haut, les services sont très diversifiables, en sorte que la concurrence entre entreprises dépend largement de la qualité des prestations fournies grâce à une main-d'œuvre qualifiée. Ils sont protégés de la concurrence internationale. La conjoncture des années 1990 en a fourni un exemple intéressant. En 1998, la crise financière des pays émergents a entraîné la dépréciation de leurs monnaies, ce qui a fait baisser les prix mondiaux des produits manufacturés ; c'était une autre version de la déflation à la Fisher. En France, en 1998, les prix de l'industrie ont baissé, mais la hausse (modérée) des prix des services a permis d'éviter la déflation. D'une manière générale, les données fournies dans le tableau 1.2 de la première partie montrent que les secteurs des services sont moins cycliques que ceux de l'industrie. *L'accroissement du poids des services dans l'économie renforce la stabilité macro-économique, et la rigidité du taux d'inflation, qui est l'une des caractéristiques de la régulation monopoliste.*

Le tableau 2.3 montre aussi que *le cycle 1989-1998 est celui pendant lequel le partage salaires-profits est le plus stable.* Ceci résulte à la fois des tendances à moyen long terme et à court terme que nous avons étudiées. Le trend du salaire réel a été aligné sur des gains de productivité faibles par la « dékeynésianisation » de la régulation. À court terme, notamment pendant la récession de 1993, la flexibilité de l'emploi a permis aux entreprises de répercuter la baisse de la production sur la masse salariale ; comme la part

des cotisations sociales dans les prélèvements obligatoires est élevée, la flexibilité de l'emploi s'est accompagnée de la flexibilité des prélèvements obligatoires : le déficit public s'est fortement creusé, ce qui a joué un rôle contracyclique dans la formation des revenus disponibles. Le poids élevé des cotisations sociales a pour conséquence que la flexibilité accrue de l'emploi s'est traduite par une amplification des effets de stabilisation automatique liés aux budgets publics. On remarque aussi que *la régulation monopoliste « dékeynésianisée » a une plus grande efficacité pour stabiliser les profits que les formes antérieures de régulation*. Dans la régulation concurrentielle d'avant 1936, la récession entraînait des baisses de prix, et par conséquent la baisse des profits, car les salaires nominaux résistaient à la baisse. Dans la régulation monopoliste des « Trente glorieuses », les prix ne baissent plus. Mais avec la rigidité de l'emploi, la récession fait baisser la productivité du travail, ce qui fait baisser les profits, car les salaires réels sont rigides. En 1993, les licenciements ont permis aux entreprises de réduire les coûts salariaux, tandis que les finances publiques limitaient la baisse de la demande effective : la stabilité des profits a été maintenue.

Par rapport aux Trente glorieuses, l'investissement est devenu un peu plus instable ; ceci est lié à la transformation des régulations monétaires et financières. Pendant la récession de 1992-1993, le maintien d'une politique monétaire très restrictive a joué un rôle procyclique. Le retour du cycle financier, fondé sur la succession de phases d'euphorie spéculative et d'assainissements douloureux peut aussi toucher les investissements : pendant la phase d'euphorie, les perspectives de profits sont surestimées, et les entreprises risquent de surinvestir ; pendant la phase de récession, les ajustements en sens inverse peuvent être trop rapides ou trop amples.

Conclusion générale

Les changements institutionnels qu'ont connu les pays développés à la fin du XXe siècle ont déjà été discutés dans le cadre des approches régulationnistes, et elles ont abouti à des analyses en termes de hiérarchies des institutions (R. Boyer, 1999). Dans le fordisme, c'est l'ensemble des institutions régulant le rapport salarial qui est dominant. Avec la crise du fordisme, la régulation du rapport salarial aurait perdu de son importance, et il se serait instauré une nouvelle hiérarchie des institutions. Pour P. Petit (1998), ce sont les nouvelles formes de concurrence, notamment à l'échelle internationale, qui sont devenues dominantes. Pour M. Aglietta (2001) et F. Lordon (1999), ce sont les marchés financiers dont l'expansion entraînerait une réorganisation de l'ensemble des formes de la régulation.

Le but de cet article n'était pas de critiquer ces théories. Il consistait à expliquer les changements institutionnels et structurels de la fin du XXe siècle à partir des concepts fondateurs de l'École de la Régulation. Naturellement, la conclusion est que les ajustements du rapport salarial ont joué un rôle très important. Pendant les Trente glorieuses, s'est développé le régime d'accumulation fordiste, caractérisé par des gains de productivité élevés, et une régulation monopoliste dans laquelle la croissance des salaires et de la demande globale était constamment stimulée, en sorte que la consommation de masse a pu absorber la production de masse. L'épuisement du fordisme s'est traduit par le ralentissement des gains de productivité du travail. *Le fait fondamental est qu'en France, les gains de productivité ne se sont jamais redressés.* La contradiction entre le ralentissement des gains de productivité et le maintien de la régulation monopoliste pendant les années 1970 a entraîné l'accélération de l'inflation et la compression des profits. La régulation a alors été ajustée de façon à freiner structurellement les hausses de salaires et la pression de la demande globale, surtout par des changements institutionnels affectant le marché du travail et les politiques du crédit. En réalité, le freinage des salaires par le chômage, et la reconstitution des profits dans la sphère réelle de l'économie, ont été un facteur majeur de la réorganisation des institutions et des régulations. La régulation du rapport salarial reste un facteur déterminant des dynamiques macroéconomiques, pour deux raisons essentielles. L'évolution des salaires, comparée à celle des gains de productivité, détermine les marges de profit. Dans les sociétés capitalistes d'aujourd'hui, les salariés sont largement majoritaires : les institutions et les régulations économiques doivent faire l'objet de régulations politiques qui maintiennent leur légitimité. En France, l'utilisation du chômage de masse pour réguler les prix et les profits a dû s'accompagner d'une hausse sensible des dépenses publiques sociales.

À partir du moment où les ajustements ont permis de mettre en cohérence les salaires et la demande avec la faiblesse des gains de productivité, le régime d'accumulation est redevenu cohérent. Il est extensif, et piloté par une régulation monopoliste ajustée, dans laquelle le maintien de l'Etat-Providence coexiste avec des politiques macroéconomiques structurellement restrictives. La reprise dont a bénéficié l'économie française entre 1997 et 2000 s'explique par des raisons structurelles et des raisons conjoncturelles : une cohérence retrouvée entre l'accumulation et la régulation, la hausse du dollar, et un certain assouplissement des politiques monétaires et budgétaires, après les ajustements imposés par l'unification allemande et le traité de Maastricht.

Nous utilisons le terme de régulation monopoliste « ajustée » parce qu'il subsiste aujourd'hui des éléments très importants des régulations mises

en place entre 1914 et 1950. Les Banques centrales des grandes puissances économiques ont conservé toute latitude pour assurer la liquidité des marchés en cas de crises financières, puisque le lien des monnaies avec l'or n'a pas été restauré ; leurs interventions ont été fréquentes et massives avec le retour du cycle financier. La part des revenus socialisés, déjà importante en 1973, s'est encore accrue en France. À long terme, l'indexation des salaires sur les prix reste forte. Les formes actuelles de la concurrence sont très différentes de celles d'avant-guerre, quoique qu'on en dise. Dans les services en effet, dont la production est diversifiable à l'infini, la concurrence traditionnelle par les prix reste limitée. La concurrence se fait principalement par la qualité des services offerts. Dans le fordisme, la concurrence entre entreprises était surtout une concurrence par l'investissement et les rendements d'échelle. Dans les économies tertiaires d'aujourd'hui, la concurrence se fait surtout par la qualité des prestations offertes, qui dépend elle-même des compétences et de la disponibilité de la main-d'œuvre.

Le nouveau régime d'accumulation peut buter sur un obstacle économique majeur, car il s'inscrit dans un régime démographique de quasi-stagnation de la population. Dans quelques années, la population active n'augmentera plus, alors que l'accumulation devrait rester très créatrice d'emplois. La main-d'œuvre devrait donc devenir rare. Mais cette résultante des trends risque d'être en contradiction avec la régulation monopoliste ajustée, dans laquelle le maintien d'un volant de chômage élevé joue un rôle important. Il y a donc un risque que la baisse du chômage ne conduise à des pressions inflationnistes réelles ou supposées, et donc à des politiques monétaires très restrictives, et à une croissance lente. La contradiction pourra peut-être résoluée par l'appel à l'immigration, ou par des formes de négociation sociales permettant de maîtriser les hausses de salaires.

La régulation monopoliste ajustée repose, comme nous l'avons vu plus haut, sur un ensemble de compromis institutionnalisés. Comme la politique économique est de plus en plus décidée au niveau européen, il est possible que ces compromis nationaux soient remis en cause. Le caractère « ajusté » de la régulation d'aujourd'hui est évidemment conforté par l'Union Monétaire Européenne. Avec l'euro, il est devenu impossible de dévaluer : un pays qui aura un taux d'inflation supérieur à la moyenne de la zone euro, perdra sa compétitivité-prix, et ne pourra résorber le différentiel d'inflation que par la montée du chômage. Les statuts de la Banque Centrale Européenne accordent la priorité à la lutte contre l'inflation, et ne donnent pas à la Banque centrale la responsabilité explicite de favoriser la croissance. De plus la Banque Centrale est indépendante des gouvernements, ce qui signifie, dans le cadre de régimes politiques démocratiques, qu'elle est indépendante des

électeurs. Elle pourra donc, si elle le juge utile, et sans crainte d'être sanctionnée, faire monter le chômage pour freiner les hausses de salaires.

En revanche, la logique de la construction européenne pourrait entraîner une dékeynésianisation supplémentaire de la régulation qui romprait les équilibres actuels. Les Traités européens limitent strictement les déficits publics : ils peuvent donc inhiber le jeu des stabilisateurs automatiques, si les gouvernements décident de les appliquer au pied de la lettre. Mais peut-être les gouvernements auront-ils la sagesse de laisser jouer les déficits en cas de récession, tout en multipliant les déclarations d'orthodoxie ; cette attitude est beaucoup plus responsable que celle qui consiste à faire l'inverse. Une poursuite de la dékeynésianisation de la régulation pourrait aussi résulter d'une recherche systématique de la flexibilité de l'emploi, des salaires et des prix, qui ferait revenir des phases de véritable déflation, et qui aggraverait les récessions.

Enfin le poids croissant des marchés financiers pourrait accroître l'instabilité macro-économique. L'évolution de l'économie japonaise au cours des années 1990 mérite d'être méditée. Les excès d'investissement et d'endettement lors de la bulle spéculative des années 1980 ont entraîné une longue dépression, accompagnée d'une déflation rampante, devant lesquelles les politiques de relance se sont avérées impuissantes : l'énormité des stocks de capital et de dettes accumulés ont dépassé les possibilités de l'intervention par les flux. Mais il est possible que l'Europe soit protégée de déséquilibres aussi amples : le caractère structurellement restrictif de la politique monétaire est susceptible de limiter les vagues d'euphorie spéculative. De ce fait, il est possible que la croissance en Europe soit à la fois relativement lente, et relativement stable.

Annexe statistique

Les séries longues utilisées dans notre communication résultent de comparaisons systématiques et d'arbitrages entre les différentes séries disponibles sur la période 1896 à 1970 ou 1973 ; les séries de conciliation ainsi obtenues ont été prolongées avec les comptes nationaux de la base 1980 au delà de 1970 ou 1973. Il existe aujourd'hui un ensemble de travaux successifs ayant abouti à la reconstitution de séries longues pour l'économie française au XXe siècle : ce sont principalement les publications de A. Vincent, de J. J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud, de M. Baslé, J. Mazier, et moi-même (1979), et de P. Villa (1993, 1994, 1997). Les séries de A. Vincent et de J.J. Carré, P. Dubois, E. Malinvaud (désignés ici par CDM) portent sur des années clés entre 1896 et 1949, alors que les séries de P. Villa et de M. Baslé, J., et moi-même (notés BMV) sont annuelles. Ce texte résume la façon dont nous avons tiré parti de ces travaux pour obtenir des séries de conciliation. Il faut rappeler que les séries de BMV et de Villa sont construites en principe selon le système des comptes nationaux de la base 1962. Une conséquence en est qu'il n'y a pas de valeur ajoutée des branches services financiers et administrations. La valeur ajoutée macroéconomique utilisée ici est celle des entreprises non financières (sociétés et entreprises individuelles, SQSEI) ; le service du logement n'apparaît dans nos séries de conciliation que dans la consommation des ménages

Nous avons procédé en deux temps : dans un premier temps on a reconstitué des séries annuelles de 1896 à 1973 relatives aux entreprises en 10 branches, qui correspondent en principe aux branches U01 à U10 de l'INSEE ; dans un second temps, on a reconstitué des éléments du compte des entreprises non financières (SQSEI), des ménages et des administrations, et des séries d'en-cours d'endettement et de crédits.

1/ séries longues en 10 branches

Pour chaque branche, on a reconstitué des séries annuelles de valeur ajoutée aux prix courant et aux prix de 1959, d'emploi, de taux de salarisation, de salaire moyen, de FBCF et de stock de capital brut. Entre les séries de BMV calées sur CDM (ou Vincent), et celles de Villa, il peut y avoir, soit des écarts très faibles ou nuls, soit des fluctuations différentes avec des trends identiques entre les années clés, soit des fluctuations identiques avec des trends différents, soit des différences à la fois dans les trends et les fluctuations. Nous avons en général considéré que les séries de Villa rendent mieux compte des fluctuations, car elles utilisent des séries sources plus détaillées. En revanche, Villa s'est écarté pour certaines séries des trends de CDM, pour des raisons qui ne semblent pas toujours convaincantes ; dans ce cas nous avons transposé les séries de Villa sur les trends de BMV (qui

correspondent à ceux de CDM ou parfois à ceux de Vincent). Finalement, les solutions adoptées ont été les suivantes :

- séries de BMV et Villa identiques : on reprend les séries BMV
- trends identiques et fluctuations différentes : on reprend les séries de Villa
- trends différents et fluctuations identiques : on reprend les séries de BMV
- trends et fluctuations différents dans les séries de Villa et BMV : on cale les fluctuations de Villa sur les trends de BMV.

Les remarques supplémentaires doivent être faites :

- pour l'emploi, Villa ne donne pas de séries par branches pour la période 1896-1913, mais seulement une série d'emploi total : nous avons "ventilé" cette série par branche en utilisant leur part dans les séries de BMV
- pour les prix des commerces et des services, nous avons corrigé le trend pour recalculer les valeurs ajoutées en prix courants sur les estimations de Vincent pour l'année 1938.
- pour les salaires par branches, Villa a repris les séries de BMV, que nous avons également reprises. Nous les avons corrigées à partir de 1949 pour inclure les cotisations sociales des employeurs ; entre 1959 et 1970, on a repris les séries de cotisations employeurs par branche données dans la rétopolation de la base 1971 ; de 1949 à 1959, nous avons été obligés, faute de données par branches, de ventiler entre les branches les cotisations versées par les entreprises, en appliquant les écarts de taux de cotisation entre branches de 1959.
- pour l'investissement et le capital en volume, les séries de Villa et de BMV sont proches pour les années 1896-1929 ; elle sont fondées sur un travail de J. Mairesse (1972); elles divergent de 1929 à 1973. Mais, à partir des années 1950, il était nécessaire d'abandonner les séries d'investissement et de capital de la base 1962, qui exagéraient la croissance de ces deux variables. À titre provisoire, nous avons repris les séries de BMV de 1896 à 1950, et les séries de H. Delestré (publiées par l'INSEE, 1981) pour les années 1950 à 1973
- les taux de salarisation ont été repris à BMV sur les années 1896-1913, et appliqués aux séries d'emplois de conciliation

2/ séries longues relatives aux entreprises, aux ménages, et aux administrations, et à l'endettement intérieur

- pour l'ensemble des entreprises, on additionné les séries en 10 branches. On a aussi une série de profit disponibles (proche de la notion d'autofinancement ; elle est égale à l'épargne brute des sociétés plus le FFCEI des entreprises individuelles) : de 1896 à 1985, nous avons repris la

série de Villa ; nous l'avons prolongée au-delà en appliquant la même méthode de calcul aux données en base 1980.

-pour les ménages, P. Villa a reconstitué des séries de revenus primaires, de revenu disponible brut et de consommation en 5 groupes de produits de 1890 à 1938. Nous les avons prolongées de 1938 à 1998, en utilisant les séries successives de comptes nationaux, dont la première commence en 1938.

-pour les séries relatives aux administrations, on a repris les séries de Villa, de 1896 à 1973 pour les prestations sociales et le solde. Pour les dépenses totales, on repris la série de Villa de 1896 à 1938, et celle de R. Delorme et C. André de 1938 à 1973.

-pour l'endettement intérieur, les séries longues de masse monétaire construites par M. Saint Marc (1983) et J.P. Patat et M. Lutfalla(1986) donnent aussi les contreparties « créances sur le Trésor Public et « crédits bancaires à l'économie ». Après comparaisons, on a choisi les séries de M. Saint Marc pour la période 1896-1913, et celle de Patat et Lutfalla pour la période 1920-1984. Pour obtenir les crédits des Institutions de Crédit Non Bancaires (ICNB) on a rassemblé pour la période 1896-1938 les séries relatives au Crédit Foncier, à la CDC et au Crédit National publiées dans les *Annuaire Statistiques Rétrospectifs* de l'INSEE et dans G. Teneul (1961). Pour obtenir des séries d'endettement sous forme de rentes et d'obligations en valeur nominale entre 1896 et 1938, on a utilisé les séries relatives à l'Etat publiées dans les *Annuaire Statistiques Rétrospectifs*, et pour les entreprises et les collectivités locales, les données rassemblées par P.C. Hautcoeur (1994). Pour les années postérieures à la seconde guerre mondiale de nombreuses séries d'en-cours de crédits et d'obligations sont donnés dans INSEE , « Le mouvement économique... » (1981) et dans les TOF en en-cours de la base 1980.

Bibliographie

- Accardo J. Bouscharain L., Jlassi M. (1999), « Le progrès technique a-t-il ralenti depuis 1990 ?, *Economie et Statistique*, n°323, p. 53-72
- Aglietta M. (2001), « *Macroéconomie Financière* », La Découverte, 2 tomes
- « *Approches sectorielles de la croissance et de la crise dans les cinq économies dominantes : quatre études de comparaisons internationales* », *Statistiques et Etudes Financières*, série orange, n° 44, 1980
- Artus P. et Cohen D. (1998) « *Partage de la valeur ajoutée* », *Rapport du Conseil d'Analyse Économique*, La Documentation française
- Atkinson T., Glaude M., Olier L. (2001), « *Les inégalités économiques* », *Rapport pour le Conseil d'Analyse Économique*, n° 33, La Documentation française

- Bairam E.I. (1987) , “ The Verdoorn Law, Returns to Scale, and Industrial Growth : a Review of the Literature”, Australian Economic Papers, p. 20-42
- Baslé M., Mazier J. Vidal J.F. (1979), “ Croissance sectorielle et accumulation en longue période”, Statistique et Etudes Financières, série orange, n° 40
- Baslé M., Bautier P., Mazier J. , Vidal J.F. (1982), “ Accumulation et régulation en longue période : emploi, revenu salarial, prix et profit”, Economie et Prévision, n° 54
- Boyer R. et Petit P., (1980), “ Productivité dans l'industrie et croissance à moyen terme”, CEPREMAP, document reprographié n°8102
- Boyer R. et Petit P (1981)., “ Progrès technique, croissance et emploi : un modèle d'inspiration kaldorienne pour 6 industries européennes, Revue Economique, novembre 1981, p. 1113-1153
- Boyer R. (1998), « Commentaire », in P. Artus et D. Cohen op. cit., p. 35-43
- Boyer R. (1999), « La politique à l'ère de la mondialisation et de la Finance : le point sur quelques recherches régulationnistes », L'année de la Régulation, vol 3, p.13-75
- Breuil-Grenier P. (2000), « Inégalités de revenu et redistribution : évolutions 1970-1996 au sein des ménages salariés », France Portrait social, INSEE
- Brondel D., Chaney E., Destival E. (1994), « Le lien entre la croissance et l'emploi au cours du cycle actuel », Note de conjoncture de l'INSEE, décembre , p.16-21
- Carré J.J, Dubois P., Malinvaud E. (1972), “ La croissance française, un essai d'analyse économique et causale de l'après-guerre”, Le Seuil
- CEPREMAP (1978), « Approches de l'inflation : l'exemple français », polygraphié
- Cette G. et Mahfour S. (1996), « Le partage primaire du revenu : un constat descriptif sur longue période », Economie et statistique, p. 165-189
- De Boissieu ed. (1997), « Les mutations de l'économie française », Economica
- Delestré H. (1979) , “ L'accumulation du capital fixe”, Economie et Statistique, septembre 1979, n° 114, p. 33-47
- Delorme R. et André C. (1983), « L'Etat et l'économie. Un essai, d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France 1870-1980 », Le Seuil
- Dubois P. (1980) , “ La rupture de 1974”, Economie et statistique, n° 124,
- Dubois P. (1985) , “ Rupture de croissance et progrès technique”, Economie et statistique, n° 181, p. 3-31
- Duchène S. , Forgeot G., Jacquot A. (1997), “ Les évolutions récentes de la productivité du travail”, Economie et statistique, n° 301-302, p. 169-187
- « Structures et propriétés de cinq modèles macro-économiques français », Economie et Prévision, n° 134, 1998/3
- Fontvieille L., (1976), « Evolution et croissance de l'Etat français 1815-1969 », Economies et Sociétés, tome X, n°2
- Gadrey J. (1992), « L'économie des services », La Découverte
- Gadrey J. (1997), « Préface », in L. Reboud op. cit.
- Guillaumont-Jeanneney S.(1969), « Politique monétaire et croissance économique en France 1950-1966 », Armand Colin, FNSP
- Guillaumont-Jeanneney S. (1991), « L'alternance entre dirigisme et libéralisme monétaire 1950-1990, in M. Lévy-Leboyer et J.C. Casanova, « Entre l'Etat et le marché, l'économie française des années 1880 à nos jours », Gallimard
- Hautcoeur P.C. (1994), « Le marché boursier et le financement des entreprises 1890-1939 », Thèse, Paris 1
- INSEE (1981), “ Le mouvement économique en France, 1949-1979, séries longues macroéconomiques »
- INSEE, “ Annaires Statistiques rétrospectifs », 1950,1961, 1966,1988
- Jeanneney J.M. ed.(1989), « L'économie française depuis 1967, la traversée des turbulences mondiales », Le Seuil

- F. Lecointe, V. Przedborski, H. Sterdyniak (1989), « Salaires, prix et répartition, ou comment l'inflation fut vaincue », in J.M. Jeanneney ed.
- Lordon F.(1999), »Le nouvel agenda de la politique économique en régime d'accumulation financière» in G. Duménil et D. Lévy, « Le triangle infernal : Crise, Mondialisation, Financiarisation », PUF
- Mabile S. , « La productivité en France de 1970 à 1989 : une approche sectorielle », Economie et Statistique, novembre-décembre 1990, p. 69-86
- Maddison A. (1987), " Growth and Slowdown in Advanced Capitaliste Economies" : Techniques of quantitative Assessment", Journal of Economic Literature, p. 649-698
- Mairesse J. (1972), L'évaluation du capital fixe productif", Les Collections de l'INSEE, série C, n° 18-19
- Malinvaud E. (2000), « Plein Emploi » , in Rapport du Conseil d'Analyse Economique », n° 30, La Documentation française.
- Maurel F. (1990), « Dynamiques de l'emploi et tendances de la productivité dans les années 1980 », Economie et statistique, novembre-décembre 1990, p. 151-162
- Marchand O. et Thélot C. (1991), " Deux siècles de travail en France", INSEE, Collection Etudes,
- Mazier J., Baslé M., Vidal J.F., " Quand les crises durent...", Economica, première édition (1984) et seconde édition mise à jour (1993); troisième édition adaptée, en anglais , Sharpe, 1999
- Patat J.P. et Lutfalla M. (1986) , « Histoire Monétaire de la France au XXe siècle », Economica
- Petit P. (1988) , « La croissance tertiaire », Economica
- Petit P., (1998), « Formes structurelles et régime de croissance de l'après-fordisme », L'année de la Régulation, vol 2, p. 169-196
- Piketty T., (2001), « Les hauts revenus en France au XXe siècle », Grasset
- Pisani-Ferry J. (2000), « Les chemins du plein emploi », in Rapport du Conseil d'Analyse Économique, n° 30, La Documentation française.
- Reboud L. (1997), « La relation de service au cœur de l'activité économique », L'Harmattan,
- Salais R., Reynaud B., Baverez N. (1986), « L'invention du chômage », PUF
- Saint Marc M. (1983),« Histoire monétaire de la France, 1800-1980 », PUF, 1983
- Sautter C. ed. (1974), « Fresque historique du système productif », INSEE
- Théret B. (1992), « Régimes économiques de l'ordre politique », PUF
- H. Sterdyniak, H. Le Bihan, P. Cour, H. Delessy (1997), « Le taux de chômage d'équilibre, anciennes et nouvelles approches », Observations et Diagnostic Économiques, Revue de l'OFCE, janvier, p. 147-185
- Vesperini J.P. (2001), « La croissance de l'économie de la France de la fin du XXe siècle au début du XXIe siècle », in Vesperini ed. , » Les problèmes actuels de l'économie française, PUF
- Vidal J.F. (2000), « Dépression et retour de la prospérité ; les économies européennes à la fin du XIXe siècle », L'Harmattan
- Vidal J.F. (2001), « Les fluctuations longues de la productivité : les apports d'une analyse plurisectorielle de longue période », Communication au Colloque « Nouvelle Économie, théorie et évidence », sceaux 17-18 mai 2001
- Villa P. (1993), "Une analyse macroéconomique de la France au XXe siècle", Editions du CNRS
- Villa P. (1994), " Un siècle de données macroéconomiques", INSEE Résultats, n° 86-87
- Villa P. (1997), " Séries macroéconomiques historiques", INSEE Méthodes, n°62-63
- Villa P (1993). , " Productivité et accumulation du capital en France depuis 1896", Observation et Diagnostic Économiques, Revue de l'OFCE, p. 161-200
- Zera D.(1993), « Le système financier français : dix ans de mutation », La Documentation Française